Quel est le QI de votre entreprise ?

➜ De la réponse à cette question dépend son avenir. p.4

Ecrit par deux professeurs au Ceram, ce livre peut vous aider.



La foire internationale de Nice sous le signe du S comme... Succès

➜ Près de 150.000 visiteurs sont attendus sur 10 jours. p.5



Tribune Bulletin côte d'azur

Hebdomadaire de l'actualité économique et juridique – **N° 419 du 1er février 2008 – 0,70 €** – Édité par Sud Est Presse – SAS capital 50.000 € – Rcs Nice B 421 305 525

Nice > 15, rue Alexandre Mari – Tél. : 04 92 17 55 00 – **Cannes** > 13, boulevard Carnot – Tél . : 04 93 39 38 88 – **Antibes** > 32, avenue Robert Soleau – Tél. : 04 93 34 00 50 – **Web** > www.tribuca.fr

Transfrontalière et dynamique

La Chambre de commerce italienne est devenue un acteur économique incontournable pour les entreprises et les collectivités.

"Tout le monde croit en nous : entreprises et institutionnels, des deux côtés de la frontière. J'ai démarré, il y a dix ans, grâce à 30 entreprises qui avaient donné 3.000€ chacune, avec un bureau mis à disposition par la chambre de métiers et mon salaire payé par la Confédération italienne de l'artisanat. Sans rien d'autre et sans personnel. Avec aujourd'hui 12 personnes et 500.000€ de frais de personnel, on ne risquerait pas de travailler à perte. Nous ne sommes ni consultants, ni administratifs, nous sommes rémunérés dans nos actions sur devis d'expertise. Nous nous autofinançons." Quelque chose de si nouveau que peu ont cru à la réussite de ce mariage mixte. De l'autre côté de la frontière, guère plus d'enthousiasme.

Ne venez pas parler à Agostino Pesce de concurrence italienne qu'il favoriserait dans notre département. *"En économie de marché, on ne parle pas de réciprocité, mais de concurrence. Que le meilleur gagne... Beaucoup d'Italiens veulent installer un commerce. Nous le leur déconseillons, car ils sont déjà trop nombreux. Ce n'était pas le cas, il y a dix ans, quand nous avons travaillé avec Case Italia, ex-Soft Discount, pour son implantation à Nice. Nous les avons dirigés vers l'achat d'emplacements dont personne ne voulait, comme à Malausséna".*

(suite en page 3)



Agostino Pesce

Le rail au coeur du contrat de projets Etat-Région

➜ Le département et la région signent la convention du "*contrat de projets 2007-2013*". p.8



Christian Estrosi et Michel Vauzelle signant la convention

Double vue, regards croisés de tendresse sur les personnes âgées

➜ Quand le peintre souligne le geste du photographe. p.13





Oeuvre de Jacky Ananou

ANNONCES LEGALES

Voir le deuxième cahier

Agenda

ATELIER

> 11 février Rendez vous du commerce sur "*réussir votre communication : les bonnes pratiques*" à la Maison des Entreprises du bassin antibois 12h30 à 14h30

> 11 février Rendez-vous du commerce sur "*le bail commercial, mode d'emploi*" à la Maison des entreprises Nice Carabacel de 12h30 à 14h30.

COLLOQUE

> 4 février Colloque sur "*de l'Outre-mer à la Méditerranée: quels partenariats sur l'environnement et le développement durable?*", organisé par l'université de Nice avec la participation des universités d'Outre mer et du pôle de recherche et d'enseignement supérieur euro-méditerranéen, au Théâtre de Valrose (Nice) à 9h.

DÎNER-DÉBAT

> 7 février Dîner d'hiver avec Missoum Sbih (ambassadeur de la République algérienne) donné par le Monaco Ambassadors club à l'hôtel de Paris à 20h30. Sur invitation.

FESTIVAL

> 12/17 février Festival des jeux au palais des congrès de Cannes.

FORUM

> 7 février Forum pour l'emploi à Nice Acropolis.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

> 2 février Journée portes ouvertes à l'Ipag (bd Carabacel à Nice) de10h30 à 13h et 14h30 à 17h.

PETIT DÉJEUNER

> 8 février Petit-déjeuner Microsoft France avec présentation du programme "*Idées*" aux start-up sophipolitaines à la Fondation Sophia-Antipolis à 9h.

RÉUNION

> 7 février Rencontre-débat Femmes 3000 Côte d'Azur sur "*les réseaux de femmes dans les grandes entreprises, des accélérateurs de diversité ?*" avec Anne-Marie Colombier (Edf), Laure Viçotte (GdF) et Florence Tressols (Ibm), suivie d'une intervention-présentation de Linda Dawudian Kayan (fondatrice d'une nouvelle marque de sacs et accessoires de luxe), à l'Agora Einstein (Sophia-Antipolis) à 18h30.
Gratuit mais contact : femmes3000azur@hotmail.com

> 21/22 février International coaching workshop "*creating R&D value - roads to capital*" organisée par 2 initiatives européennes,"*Match2BioSM E*" et "*SMEsgoHealth*", et soutenue par Fondation Sophia-Antipolis, Assystem, Europa-Bio et 7 Cooperation à la Fondation Sophia-Antipolis (place Sophie Laffitte) de 8h30 à 18h. Inscriptions :
JcdeTauzia@assystemuk.com
Nshem@assystemuk.com
Tél : +352 43 39 44 Suneet Julka (Fondation Sophia-Antipolis)
Tél : +33(0)4 92 96 78 00
communication@sophiaantipolis.org.

SOLIDARITE DARFOUR

Tribune Bulletin Côte d'Azur soutient l'association "les Amis Des Enfants" dans son combat pour sauver les enfants orphelins du Darfour

Là-bas, un seul euro permet de nourrir un enfant pendant une semaine.

Avec nous, soutenez les bénévoles qui oeuvrent sur place !

M. Mme Melle ....

Adresse ....

s'associe à l'action d'A.D.E. et fait un don de :

.... €

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de A.D.E. et de le faire parvenir à :
Tribune Bulletin Côte d'Azur - "Opération Darfour"
15 rue Alexandre Mari 06300 Nice

TOUTES LES SOMMES RECOLTEES SONT INTEGRALEMENT REVERSEES AU BENEFICE DES ENFANTS DU DARFOUR

Philippe Leon et tous les collaborateurs de

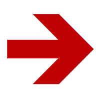
Tribune Bulletin côte d'azur

remercient ceux et celles qui leur ont adressé leurs voeux pour 2008.
A notre tour, nous souhaitons une très belle et heureuse année à :

Nelly Favresse, Joelle Folant, le Sicasil, RP Services, le Crédit du Nord, Carosserie Lecoq, Unijuris, Eric Ciotti, le greffe du Tribunal de Commerce de Grasse, Ecb Expertise comptable, Randstad, Scp Husson Morand Fontaine, Azuréenne de Transport et de Messagerie, Renaud Aral, Catherine Bona-Aral, Communauté Nice Côte d'Azur, le greffe du Tribunal de Commerce de Cannes, Electricité Réseau Distribution France, Cabinet Bernard Tapiero, Vial Informatique.

Services

Préfecture > Vote par procuration : élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008



Les électeurs sont informés de la possibilité, en cas d'empêchement prévu par l'article L. 71 du code électoral, de voter par procuration.

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de se faire représenter par un autre électeur (le mandataire), inscrit dans la même commune, pour accomplir en ses lieu et place les opérations de vote.

Qui peut voter par procuration ?

- Les électeurs qui, en raison d'obligations professionnelles ou de formation, handicap, santé, assistance apportée à une personne malade ou infirme, vacances ou résidence dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, sont dans l'impossibilité de se déplacer ou d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ;

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Comment faire etablir sa procuration ?

- Les électeurs doivent s'adresser aux tribunaux d'instance, commissariats de police ou brigades de gendarmerie, dans le ressort de leur lieu de résidence ou de travail ;

- Les électeurs empêchés doivent justifier de leur identité et des raisons de leur absence par une simple déclaration sur l'honneur ;

- La procuration peut être établie pour une durée maximale d'un an ;

- Pour les personnes malades, infirmes ou incarcérées, des dispositions spéciales sont prévues pour l'établissement d'une procuration au domicile par un officier de police judiciaire.

Comment voter par procuration ?

- Il n'est plus établi de volet à destination du mandataire

- Le jour du scrutin, l'électeur titulaire d'une procuration de vote (mandataire) se rend au bureau de vote où le mandant est inscrit. Pour faire usage de la procuration, il doit présenter sa carte d'électeur.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la préfecture, bureau des élections, tél. n° 04 93 72 29 42 /29 41 ou adresse e-mail : elections@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

Assedic > Modification des horaires d'ouverture



Désormais l'ensemble des sites d'accueil du Var et des Alpes-Maritimes sont ouverts au public (accueil physique et téléphonique) : **du lundi au jeudi de 9h à 15h15 le vendredi de 9h à 14h**.



Tribune Bulletin côte d'azur

soutient l'Association "Les Amis des Enfants" qui aide les orphelins du Darfour



→ pour un ABONNEMENT de 1 an à 32€ / 2€ seront reversés à ADE
→ pour un ABONNEMENT de 2 ans à 60€ / 4€ seront reversés à ADE

Transfrontalière et dynamique

La Chambre de commerce italienne est devenue un acteur économique incontournable pour les entreprises et les collectivités.



Dynamisme, efficacité et style décontracté : dopée par la jeunesse d'un personnel recruté à bac +5, la Cci italienne est devenue un partenaire de premier plan dans la vie économique des Alpes-Maritimes

Quand le groupe Leclerc a voulu s'implanter en Italie, où étaient déjà Auchan et Carrefour, il nous a demandé de l'aide car la situation était bloquée à Sevignano. Nous leur avons suggéré de ne pas chercher à s'installer directement, mais de passer un accord avec une société italienne ; ils ont conclu avec Conrad. Nous avons aussi facilité l'an dernier l'implantation en Italie d'Imminence Immobilière qui souhaitait créer un réseau d'agences immobilières en franchise".

La Cci italienne de Nice s'est lancée dans des opérations grand public, comme "*L'Italie à table*" qui a assuré la promotion des produits et régions d'Italie, autant que de l'image de Nice et de sa mythique Promenade, restaurée depuis auprès des transalpins, après avoir été très écornée par leurs medias stigmatisant la saleté des rues, les désordres provoqués par les travaux du tramway et l'insécurité.

Depuis, d'autres cités ont contacté Agostino Pesce pour dupliquer "*l'Italie à table*". "*Nous avons cherché un thème qui pouvait correspondre à l'image de chacune. Pour Antibes "pain, amour et chocolat" ; pour Cannes l'art de vivre et le développement durable. Nous étudions pour Grasse un projet sur cosmétique et esthétique, pour Cagnes sur mer un thème sur le bien vivre de type "slow food". A Monaco, nous avons été consultés pour le choix d'entreprises à implanter dans le marché de la Condamine rénové."* Agostino Pesce aimerait faire une "*France à table*" en Italie. *"Cuneo est très partante. La manifestation pourrait s'y implanter de façon permanente et aussi aller à Florence ou Rome. Les villes italiennes et les régions font appel à nous pour leur promotion, y compris Cuneo qui nous demande de gérer son jumelage avec Nice. Les villes des Alpes-Maritimes font de même pour se faire connaître en Italie. A tel point que nous avons fait entrer André Girone, adjoint au maire de Cannes, dans notre conseil d'administration*".

Parce qu'elle ne peut compter que sur elle, la pragmatique chambre de commerce italienne de Nice va de l'avant. Elle vient de créer, en collaboration avec "*Patronato*", organisme des caisses complémentaires, une structure aidant les retraités italiens, qui ont travaillé dans plusieurs pays, à établir leur dossier. Tout en ouvrant une agence à Bordeaux en y signant une convention avec la chambre de commerce de la ville, en lançant une opération à La Rochelle en mai, en mettant sur pied un véritable réseau d'agences en France, la chambre de commerce italienne se lance dans l'organisation de voyages en collaboration avec le T .O. Lorenzini Viaggi. Une façon différente de voir l'Italie, côté Patrimoine et côté entreprises. Une façon de voyager qui plaît aux acteurs économiques et aux élus qui s'y inscrivent à titre privé. Réfléchissant souvent longuement avant d'agir mais allant au bout de ses projets avec succès, la chambre de commerce italienne de Nice se définit comme "*une structure locale qui monte des projets à l'international*".

Liliane Tibéri

Quoi de neuf cette semaine ?

→ LE FAIT MARQUANT

La signature par le conseil général, le Trésor public et la chambre régionale des comptes d'une convention de dématérialisation des bulletins de salaire des agents départementaux. Désormais un Cd-Rom remplacera les 10.000 fiches de paie papier transmises mensuellement à la Paierie départementale représentant pour l'année, un volume de 120.000 documents papier en moins. Cette opération, qui constitue la première étape de la politique de dématérialisation engagée par le conseil général et le Trésor public, se continuera par la dématérialisation d'autres pièces justificatives de dépenses, aides sociales en particulier, et de recettes, touchant à terme les titres de recettes et les mandats de paiement.

→ LA BONNE NOUVELLE

Ce fut, jeudi, la pose de la première pierre de la "*cité du café*" de l'entreprise Malongo à La Gaude. L'acte met fin à un long dileme sur son transfert depuis Carros, qui n'était pas approuvé par un certain nombre de résidents des lieux craignant, peut être exagérément, pour leur tranquillité, en dépit de toutes les assurances fournies par l'industriel.

→ LE COMMENTAIRE

De Jérôme Renaud, président de la Fnaim Côte d'Azur

"*Si l'immobilier est à l'origine aux Etats-Unis de la crise des marchés financiers, il n'y a de mon point de vue pas de lien direct avec l'immobilier en France. Les crédits octroyés aux Etats-Unis étaient basés sur des crédits à taux variables. En France, ils ne représentent que 7% des transactions. Donc leur impact sera beaucoup plus limité. Les banques ont déjà commencé à resserrer les crédits, c'est pour le moment la seule conséquence qui soit à craindre pour le consommateur. Les récents incidents prouvent au contraire que l'immobilier reste une valeur refuge, il n'est pas structuré pour raisonner à court terme. C'est un investissement anti-spéculatif. L'immobilier a toujours prouvé qu'il reste à long terme le meilleur des investissements.*"

ENTREPRISE

Contrat pour Cruise Company

Fondée par Pierre-Yves Canton et spécialisée dans la vente croisière et la représentation des grandes compagnies en France et à Monaco, la société monégasque Cruise Company est nommée agent général pour Monaco et la France de la compagnie américaine Holland America Line, positionnée en catégorie "*premium*".

TRANSPORT

Un Tgv de nuit d'été pour Nice

La Sncf va proposer à partir d'avril un Tgv de nuit entre Paris et Nice. Sans couchette, les rames disposeront d'un bar ouvert la nuit avec ambiance musicale. Ils circuleront le week-end et tous les jours d'été. Les tarifs seraient compris entre 30 et 60€ selon les périodes de réservation.

FORMATION

Convention entre Ceram et Swiss Life



Après la Société Générale, l'école supérieure de commerce (qui abrite un mastère spécialisé en ingénierie et gestion internationale de patrimoine) a passé un accord avec la compagnie d'assurance pour un accès privilégié des étudiants aux offres de stages et d'emplois, pour la participation de Swiss Life dans le développement et l'animation pédagogique (cours, animations de cas, participation aux jurys de sélection...), pour des actions de formation continue des cadres de Swiss Life par le Ceram Business School.

TOURISME

Forfaits skis faciles

Plus d'attentes aux caisses des remontées mécaniques dans les quatre *"Maisons du Département"* (Nice-Centre, Plan-du-Var/Levens, Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie). Une borne permet d'acheter les forfaits pour les stations d'Auron, Isola 2000, Valberg et La Colmiane. A terme, ce dispositif pourrait être étendu aux prestations proposées durant la saison estivale.

L'université rentre dans le mur de l'argent

Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur est le premier partenaire d'une fondation qui va commencer par financer le développement de technologies de l'information.

Les étudiants qui semaient la panique en novembre dans les facs devront se résoudre à un mouvement qu'ils n'ont pu entraver. Suite au régime sur l'autonomie des universités adopté cet été (loi Pécresse), la première banque régionale et française, a clairement insisté Philippe Brassac son directeur général, prend pied dans l'université et, pourrait-on dire, dans *"l'économie de la connaissance"*. Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur apporte 1,5 M€ à la future Fondation *"Jmagine"* qui patronne l'Institut Imagine, lui-même chargé de mettre en musique pré-industrielle les recherches effectuées par les thésards et les laboratoires avec, pour le moment, une prédilection pour les technologies de l'information et de la communication. Mais le tourisme, la santé ou l'environnement sont dans le collimateur.



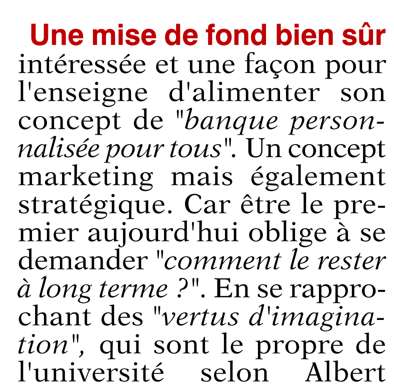
Albert Marouani, Philippe Brassac et Serge Miranda : quand l'université en a assez de pleurer misère.

Une mise de fond bien sûr intéressée et une façon pour l'enseigne d'alimenter son concept de *"banque personnalisée pour tous"*. Un concept marketing mais également stratégique. Car être le premier aujourd'hui oblige à se demander *"comment le rester à long terme ?"*. En se rapprochant des *"vertus d'imagination"*, qui sont le propre de l'université selon Albert Marouani, puis en *"passant d'un savoir théorique à un savoir sur les applications"*, pour éprouver *"les valeurs d'usage des technologies"* qui y sont conçues.

La collaboration avait modestement commencé l'an passé par un simple contrat entre la banque et l'équipe de Serge Miranda (Master Mbds du département informatique de l'Ufr des sciences) pour étudier l'adjonction des services innovants au téléphone mobile. La voilà transformée en *"un pilote grandeur nature"*. 20 étudiants vont tester des fonctions nouvelles : chargement de porte monnaie électronique, échanges monétaires, paiement restauration etc... Toutes utilisations qu'on imagine largement exploitées par le Crédit Agricole pour séduire les clients de demain.

Surtout, cette opération bilatérale va être élargie en un projet dénommé *"banque et campus du futur"* où serait incluse une chaire d'enseignement Crédit Agricole sur les *"Stic au service de la banque du futur"*, seraient associés des structures d'enseignement-recherche connexes dans le droit, la gestion, l'économie comme l'Iae ou le Ceram, seraient intégrés des industriels de la filière concernés (Ibm, Nokia, Orange), donc priés à leur tour de verser au bassinet de la fondation.

Jacques Bruyas

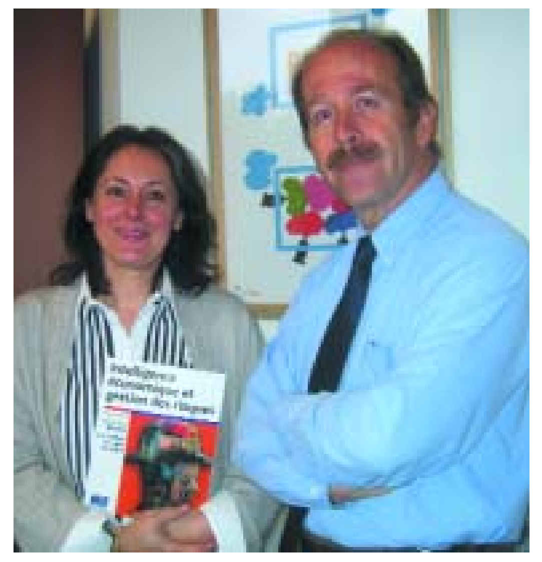


Quel est le QI de votre entreprise ?

De la réponse à cette question dépend son avenir.

Dans une économie mondialisée, les entreprises sont très vulnérables. Elles ne connaissent pas leur trajectoire sur un horizon de 2 à 3 ans. Bien souvent, elles ne voient l'évolution de leurs marchés qu'au travers des commandes. A chaque retournement de conjoncture, à chaque perte d'un client, à chaque manœuvre de déstabilisation, à chaque intrusion dans leur système d'information, c'est la course pour parer au plus pressé. Or, s'informer, anticiper les évolutions, défendre ses intérêts, agir même sur les réglementations sont les clés de la survie. Le porte-clef s'appelle : intelligence économique.

Or, beaucoup trop de pme en sont démunies et n'en jugent pas l'utilisation nécessaire. *"A la différence de leurs concurrents américains ou asiatiques"* regrette Alice Guilhon, directrice du Ceram où se sont tenues à l'automne pour la cinquième fois *"les rencontres de l'intelligence économique"*. Elle est auteur, avec Michel Henri Bouchet, comme elle professeur à l'école de gestion, de *"Intelligence économique et gestion des risques"*. Le livre qui conjugue analyses académiques avec entretiens et témoignages et est à ce titre accessible pour une initiation. Intervenante au débat et consultante chez Innotiimi, Danièle Chauvel est malgré tout confiante devant le nombre croissant de *"Pme aptes à maîtriser les outils de veille technologique, environnementale et concurrentielle. Le défaut réside dans le mauvais usage des outils"*. Une correction à quoi vont s'employer plus activement les organismes consulaires.



Alice Guilhon et Michel Henri Bouchet proposent de l'intelligence aux entreprises

Pierre Durieux

Chez Pearson education 241p à 29€

Jce Menton : Dominique Krenc succède à Gérald Mazza

Pour un mandat particulièrement chargé en perspective.

Gérald Mazza cède les rênes de la Jeune chambre économique de Menton-Roquebrune Cap-Martin sur une réussite : celle du "*bateau-service*" s'est vu récompensé d'un "*coup de cœur*" par la Fondation Nicolas Hulot. Bateau a, cet été, prouvé son utilité en récoltant les déchets des plaisanciers, tout en s'acquittant d'une mission résolument pédagogique autour de la protection du milieu marin et du tri sélectif. Au programme 2008 pour Dominique Krenc, la poursuite des petits-déjeuners débats, l'étude de faisabilité d'une pépinière d'entreprises très attendue, la préparation du cinquantenaire de la Jce (en mars 2009, avec diffusion d'un ouvrage commémoratif) et la 30ème édition de guide "*Pays mentonnais dans la poche*", tiré à 15.000 exemplaires et toujours distribué gratuitement dans les huit communes de la Riviera française. A 39 ans, Dominique Krenc, membre de la Jce depuis 2005, a prêté serment et motivé ses troupes lors d'une sympathique passation de pouvoir .

Isabelle Auzias



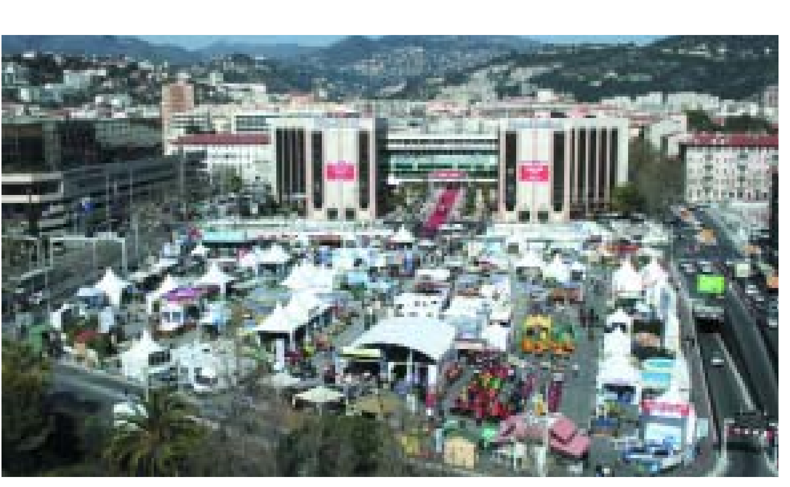


L'équipe 2008 de la Jeune chambre économique de Menton-Roquebrune Cap Martin entoure l'ancien et le nouveau président, Gérald Mazza et Dominique Krenc

La foire internationale de Nice sous le signe du S comme... Succès

Près de 150.000 visiteurs sont attendus sur 10 jours.

La thématique de la lettre magique adoptée il y a quelques années continue son chemin dans l'alphabet, avec arrêt cette année sur le "S" de saveurs, santé, stress, savoir-faire, spectacle, sport ou Sophia-Antipolis. 1.200 exposants sur les trois sites habituels (Palais des expositions, esplanade et Acropolis) du 8 au 17 mars prochain, et l'assurance pour Nice d'ouvrir en beauté la saison des foires internationales...



En 2007, la Foire Internationale de Nice a accueilli plus de 140.000 personnes.

Pour cette 64ème édition, gros plan sur l'Espace tourisme qui fête ses 20 ans, et hélicoptère pour le côté insolite. Prix de l'innovation, journées à thème et artistes invités, pas de changement notable dans le concept global, mais quelques excroissances remarquées comme les restaurants éphémères ou l'espace éco-design... Rien que du résolument tendance. Avec un seul message : "*toutes les Solutions sont en Stock*", ou, autrement formulé, "*Simplifiez-vous la vie*". Une simplicité qui commence par les parkings gratuits (Auvare) et la halte-garderie à disposition des parents... Stressés.

Isabelle Auzias

L'Ogcn a son magazine

Si l'équipe n'a toujours pas de stade digne de ce nom, elle dispose désormais d'un magazine officiel de 68 pages, vendu au prix de 2,90€ : "*Ogc Nice Event*". Il est en kiosque de Fréjus à Menton depuis le 21 janvier. Le premier numéro présente une longue interview du président Cohen, un portrait de Frédéric Antonetti, *"le décryptage de Baky, la Prom' d'Hugo Lloris, Eder qui prend la pose"*, le staff qui analyse la première partie de la saison du Gym... Le Club est partisan de gérer le futur grand stade de Nice. ***MB***



Indiscrétions

→ Un hôtel de 120 chambres en projet à proximité de la plage Marquet, à Cap d'Ail, sur un terrain emprunté naguère par la voie ferrée. Réseau ferré de France discute avec le groupe Accor. Mais la commune préfèrerait que ce soit un **** plutôt qu'un ***.

→ Les Grassois sont-ils casaniers ? Toujours est-il que l'idée, lancée par certains, d'édifier un restaurant interentreprises a fait un flop.

→ Tout semble réuni pour qu'un nouveau forum du recrutement, toujours tourné vers l'enseignement supérieur, voit le jour cette année à Sophia. Il ne serait plus limité aux métiers d'ingénieur, mais serait ouvert également aux grandes écoles de commerce. Le lieu est déjà trouvé.

→ L'hôtel Comté de Nice, proche de la gare du Sud, devrait laisser place à une opération immobilière avec logements et brasserie en rez-de-chaussée.

En bref

ENTREPRISE

Temex redémarre



Le tribunal de commerce de Grasse a prononcé la sortie du plan de sauvegarde de Temex (Sophia Antipolis), fabricant de solutions de communication pour les industries spatiales et de défense. Après avoir licencié 90 personnes, principalement à Sophia-Antipolis (siège de l'entreprise où il en reste 45), la société y a restructuré ses activités ainsi qu'à Pont-Sainte-Marie, près de Troyes (130 personnes), son site de production. Elle a cédé ou arrêté ses lignes de produits : filtres à ondes acoustiques de surface et oscillateurs pour applications télécommunications. Elle ambitionne de devenir leader dans les oscillateurs piézoélectriques. ***MB***

ENTREPRISE

Softbooking à Sophia Antipolis

Editeur de Resalys, solution logicielle optimisant la commercialisation et la gestion de séjours dans l'hôtellerie, les centres de vacances, résidences de tourisme ou d'affaires, Softbooking acquiert des locaux à Sophia-Antipolis. L'année passée, la société, dont le chiffre d'affaires devrait doubler en 2007, a recruté deux chargées de clientèle et sept ingénieurs en développement. Elle compte déjà parmi ses clients Mmv, Resid'hotel, Goelia, Home Business, ProBtp Vacances, O'Hara Vacances... ***MB***

ENTREPRISE

Visiplus ouvre à Paris

Visiplus ouvre un bureau commercial à Paris pour se rapprocher de sa clientèle nationale et des grands comptes. La société de référencement sur les moteurs de recherche, créée en 2002 à Sophia-Antipolis, propose d'améliorer la visibilité des sites internet des entreprises et administrations sur les grands moteurs de recherche (Google, Yahoo, Msn ou Voila). Elle compte parmi ses clients : Merck Santé, L'Occitane, Sap, Regus, Fagor, Walt Disney, Laboratoires Pierre Fabre, Ouest France, Institut Curie, Atos consulting, Generali... ***MB***

Un tuyau de Patrick Lingua : établir une relation de confiance avec les collaborateurs

Une quatrième génération va prendre la relève de l'Entreprise Lingua. À cinquante-six ans, Patrick Lingua passe progressivement le flambeau à son fils.

Il lui enseigne le métier de plombier, d'installateur de chauffage et de climatisation mais, surtout, à percevoir le marché de demain qui sera nécessairement celui des énergies renouvelables. L'Entreprise Lingua est ainsi résolument tournée vers le développement durable.

L'entreprise est partenaire Edf via le réseau Climsure ; partenaire Gdf avec le service Pgn Confort et est certifiée Installateur solaire avec Qualisol : "*Grâce à cela, nous générons beaucoup de certificats d'économie d'énergie pour nos clients. On vend un produit en faisant gagner de l'argent aux gens, tout en gagnant notre vie. C'est très valorisant, parce qu'ensuite, ce sont les clients qui font notre publicité*", affirme son propriétaire, Patrick Lingua.

Pompes à chaleur, chaudières à condensation, plancher chauffant, réseau d'eau chaude sanitaire par ballon électrique, tous ces systèmes font partie des innovations en matière de matériel de chauffage.

Encore faut-il connaître toutes les subtilités d'installation : "*Nos techniciens sont toujours à la pointe du progrès grâce à une formation régulière. Nos employés sont régulièrement en stage de formation sur les nouvelles énergies. Ils sont donc bien au fait des nouveaux produits et des nouvelles méthodes dans leur domaine* ".

Et la compétition ? : "Oui, il *y en a, mais de quelle compétition s'agit-il ? Il y a des commerciaux, mais si le vendeur ne comprend rien à votre métier, c'est aller contre le client. Nous, nous sommes dans le registre technico-commercial ; je n'ai pas de vendeurs et je n'en veux pas. Je sais de quoi je parle lorsqu'il est question de conseiller un client, puisque je suis installateur*".

Patrick Lingua se lève à quatre heures tous les matins de la semaine. Pour lui, une journée de 15 heures n'est pas rare. En plus des travaux chez les clients, il veille à l'administration de l'entreprise. Avec onze employés, il a une gestion quotidienne à assurer.



L'Entreprise Lingua répond aux demandes de ses clients depuis quatre générations.

Ce qui allège l'esprit de l'entrepreneur, c'est qu'il peut déléguer : "*En général, chez nous, les ouvriers restent longtemps, il y en a plusieurs qui ont quinze ans d'ancienneté. Nous leur offrons de bonnes conditions salariales et l'occasion de se perfectionner par des stages. Comme ce sont des employés bien intégrés dans l'entreprise et qu'ils connaissent nos méthodes de travail, je peux quitter un chantier et les laisser travailler sans supervision. J'aime cette relation de confiance et eux aussi. Je pense que c'est essentiel dans une entreprise*".

Pour favoriser cette intégration, Entreprise Lingua embauche de jeunes apprentis qui chemineront avec des ouvriers qualifiés.

L'apprenti peut rester jusqu'à sept ans sous contrat d'apprentissage puisqu'il devra apprendre les trois métiers, technicien en climatisation, plombier et technicien en chauffage.

Eddy Verbeeck

Entreprise Lingua (Patrick)
27 rue Aurélienne 06150 Cannes - 04.93.47.02.48 -
patrick.lingua@9business.fr

Le maître du renouveau apprend toujours des anges

Rodolphe Bellino est un restaurateur d'objets anciens spécialiste de la dorure.

Un ange plonge dans un bain doré, puis, reprend son vol. L'orfèvre le regarde dégoulinant de soleil. C'est une nouvelle vie pour l'ange qui luit dans l'atelier de Rodolphe Bellino.

De quelle façon restaurez-vous les objets anciens ?

Je suis spécialisé dans la dorure, l'orfèvrerie, le polissage et la réparation. La dorure, par exemple, est effectuée selon un procédé d'électrolyse. On trempe les pièces dans un bain et le métal se dépose par un procédé physico-chimique. C'est une technique destinée au métal, plus particulièrement aux métaux nobles comme le bronze et l'argent.



Les objets anciens retrouvent tout leur éclat dans l'atelier de Rodolphe Bellino

Comment arrivez-vous à les maîtriser toutes les facettes de votre activité ?

Pour l'orfèvrerie, le bronze doré et la dinanderie, les méthodes sont les mêmes.

Il y a quelques différences, notamment, en orfèvrerie où on utilise davantage la feuille de métal, alors que pour le bronze on utilise la fonderie, mais, dans l'ensemble, les techniques se recoupent largement. C'est pourquoi j'arrive à regrouper tous ces métiers-là.

Est-ce une technique ou un art ?

Oui, la technique est importante parce qu'elle nous permet de restaurer les pièces selon les méthodes les plus performantes, mais, en même temps, l'art est nécessaire pour se mettre au niveau du créateur de l'objet. Par exemple, s'il manque une partie de l'objet à restaurer, il faut pouvoir la reconstituer selon l'esprit de l'artiste.

Qui sont vos clients ?

La plus grosse partie de la clientèle est composée de professionnels du marché de l'art : antiquaires, experts, ébénistes, horlogers, galeries et fondeurs. Nous avons aussi quelques particuliers.

Eddy Verbeeck

Atelier Rodolphe Bellino 1 rue Molière 06100 Nice - 04.93.84.62.56

Moulinier, ton moulin va très fort

A Speracedes, le moulin tourne à plein régime depuis 1960.

Aujourd'hui, c'est Gérard qui fait tourner le moulin, une entreprise prospère qu'il compte bien développer.

"Il faut commencer jeune", déclare Gérard Baussy, moulinier depuis l'âge de 17 ans. "*Mon petit-fils est d'ailleurs prédestiné, il se prénomme Olivier*", plaisante-t-il. L'homme pourrait parler de son métier pendant des heures. Il ne se lasse ni des odeurs, ni des couleurs. "*C'est spectaculaire de voir l'huile qui sort de ces tonnes d'olives. Quand vous les broyez, ça dégage de très bonnes odeurs!*" déclare-t-il. Aidé de quatre employés, Gérard presse les olives des particuliers, mais achète aussi ses propres stocks pour fournir restaurants gastronomiques et boutiques touristiques de la région. La saison 2006 / 2007 fut très mauvaise en termes de rendement mais la prochaine devrait être meilleure. De toute façon, pas de crise pour la petite entreprise. Gérard sait vanter les mérites de l'olive de Nice, et donner l'eau à la bouche : "*elle est très douce, aussi bien pour la salaison que pour l'huile. En plus, elle donne un très bon rendement*". Dans sa boutique, il propose de l'huile, bien sûr, mais aussi de la "*pâte d'olive*", une formule différente de celle de la tapenade.



La boutique du Moulin Baussy

Quatre mois de fabrication pendant l'hiver, puis huit mois de ventes, l'entreprise tourne toute l'année. En dix ans, elle n'a cessé de se développer. Avec un client restaurateur aux États-Unis et plusieurs contacts au Canada, Gérard compte bien s'ouvrir d'autres opportunités à l'international.

Priscilla Franken

Moulin Baussy et fils, rue Bourboutel 06530 Spéracedes
Tél 04 93 60 58 59 - 06 10 18 50 25

Les chiffres clés

5,70% Effectifs en hausse pour les maxi-discompteurs

Alors que les effectifs des hypermarchés restent stables, ceux des maxi-discompteurs progressent rapidement, soit 5,70% d'augmentation entre 2006 et 2007 selon l'Observatoire Prospectif du Commerce. Bien qu'ils ne représentent que 5% des effectifs totaux du secteur, les parts de marché des maxi-discompteurs vont croissant. L'Observatoire suppose une nouvelle progression des embauches pour 2008, dans un secteur qui, de manière générale, peine à recruter.

3% 3% d'inflation pour l'euro en novembre

Il s'agit de la plus forte hausse des prix depuis six ans et demi, l'inflation dans la zone euro a atteint 3% au mois de novembre 2007 selon l'office statistique européen Eurostat. Une augmentation due à la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, qui dépasse pour le troisième mois consécutif l'objectif de la Banque Centrale européenne, fixé à moins de 2% sur le moyen terme.

1,9 Md La filière logiciels de la région Paca pèse 1,9 milliard d'euros

La région PACA se retrouve au troisième rang national sur le marché du logiciel avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard d'euros. La filière emploie plus de 15 200 salariés répartis sur près de 1 150 établissements, et bénéficie d'un taux de croissance des effectifs supérieur à 4%. Principal moteur de cette économie, le pôle édition de logiciels, qui pèse 1,2 milliard d'euros. Plus de 1 600 emplois sont prévus en PACA sur l'année à venir, dont 85% d'ingénieurs spécialistes de l'informatique.

5,6 Md€ 5,6 milliards d'euros pour l'apprentissage

L'apprentissage a mobilisé 5,6 milliards d'euros en 2004, les trois principaux contributeurs étant les entreprises (46 %), les régions (23 %) et l'État (22 %), selon une étude du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV). Les principaux bénéficiaires sont les organismes de formation, les apprentis et les employeurs d'apprentis. L'offre de formation représente 2,1 milliards d'euros, soit 39 % des fonds mobilisés pour l'apprentissage.

LE SITE DE LA SEMAINE

Openoffice.org, vive la liberté !

Vous en avez assez de dépenser des fortunes en outils informatiques ? Optez pour les logiciels libres, gratuits la plupart du temps et surtout libres de droits - donc reproductibles à volonté ! Et pour commencer, pourquoi ne pas adopter la suite bureautique Open Office, entièrement similaire à la suite Microsoft Office, et surtout… entièrement gratuite. De nombreux établissements scolaires, hôpitaux, et même certains ministères l'ont préférée au leader du marché.



MARCHÉS PUBLICS

Veille juridique

➔ **Le candidat à l'attribution d'un marché doit déposer, avant la date limite de dépôt des candidatures, un dossier complet comprenant l'ensemble des pièces exigées** *Lexbase N°N3815BDN*

A défaut, la commission d'appel d'offres est tenue de rejeter sa candidature. Ainsi statue la cour administrative d'appel de Lyon dans un arrêt du 15 mars 2007 (CAA Lyon, 4ème ch., 15 mars 2007, n° 05LY01807, Société Techno Logistique. Dans cette affaire, une société demande la condamnation de l'Etat en réparation du préjudice qu'elle a subi du fait de son éviction d'un marché portant sur la méthode et la réalisation de prestations de bourrellerie et de sellerie sur aéronefs. Les juges d'appel indiquent que le candidat à l'attribution d'un marché doit déposer, avant la date limite de dépôt des candidatures, un dossier complet comprenant l'ensemble des pièces exigées à l'article 50 du Code des marchés publics. Ici, les entreprises soumissionnaires devaient notamment fournir, lors de la remise de leur candidature, au titre des pièces exigées, une certification ISO 9002 ou équivalent. Si la société requérante justifie d'une certification ISO 9001-2000 supérieure à la certification ISO 9002 et, donc, au moins équivalente à cette dernière, elle n'en a été titulaire qu'à compter de juin 2001, soit postérieurement à la date limite de dépôt des candidatures fixée au 25 janvier 2001.

Rubrique réalisée en collaboration avec Lexbase, éditeur juridique

Accédez au texte complet en vous connectant sur www.lexbase.fr

Le rail au coeur du contrat de projets Etat-Région

Le département et la région signent la convention du "*contrat de projets 2007-2013*" dans lequel le ferroviaire absorbe la plus grande part des crédits.

Le contrat de projets État-région (2007-2013) pour le département mobilise au total près de 570 M€ : État (134 M€), région (124 M€), département (125 M€). Au programme des 30 grands projets, le rail se taille la part du lion. La convention paraphée par Michel Sappin, préfet de région, et Dominique Vian, préfet des Alpes-Maritimes, prévoit de consacrer plus de 404 M€ aux seuls investissements ferroviaires.



Avec plus de 500 M€ de travaux, le département ramasse la mise au contrat de projets.

Figurent en bonne place, la réalisation de la troisième voie ferrée Antibes/Cagnes-sur-Mer (115 M€), dont le chantier a débuté en 2007, ainsi que les études pour la phase 2 vers Nice (35 M€). Le reste se répartit entre la modernisation de la ligne Nice-Breil (35 M€), la ligne Nice-Digne (55 M€), l'éventuel passage en rive droite du Var étant mis à l'étude afin de desservir la zone industrielle de Carros, tout comme l'aménagement d'une branche vers la future gare multimodale à l'emplacement du Min. L'amélioration des capacités de transport sur la ligne Cannes-Grasse (29 M€) est au programme.

La Lgv Paca-Est, maillon d'une liaison ferroviaire rapide de l'Arc méditerranéen, apparaît au titre des études complémentaires et d'acquisition foncière pour un montant de 31 M€. En juin, le Réseau ferroviaire français fera connaître les premières hypothèses de tracé. "*La contribution du département à ces investissements ferroviaires s'élève à 81,4 M€, soit plus du double du montant conclu au contrat précédent*", insiste Christian Estrosi, président du conseil général. "*Or cette responsabilité est plutôt de la compétence régionale.*" Le désenclavement du département constitue donc le fil d'Ariane du contrat de projets qui s'engage.

Si le réseau routier, transféré en 2007 au département, ne figure plus dans le contrat, une exception est faite pour la rénovation du tunnel de Tende qui reçoit une aide de la région de 22 M€ hors contrat de plan. L' "*opération d'intérêt national*" de la plaine du Var officialisée cette année avec la création de l'établissement public, n'apparaît pas encore. "*Mais comme elle constitue un pôle majeur pour les transports avec l'aéroport, le pôle intermodal du Min et peut-être demain un port, nous ferons appel à la région pour qu'elle soutienne financièrement hors contrat cette opération comme elle l'a fait dans le passé pour Euroméditerranée à Marseille*", prévient Christian Estrosi en s'adressant à Michel Vauzelle.

Michel Bovas

Le logement social en panne à Nice

Le plan local de l'habitat de l'agglomération n'a pas atteint ses objectifs en 2007.

En 2004, la communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur engageait un programme local de l'habitat (plh) qui fixait le financement et l'agrément de 885 logements sociaux par an. La moyenne n'a été que de 623 dont seulement 507 en 2007 alors que la Canca tablait sur 1.165 logements grâce à la délégation de l'Etat pour la gestion et l'attribution des "*aides à la pierre*" en janvier 2007, soit 10,8 M€ de plus pour le parc public et privé.

Cette contre-performance a conduit Dominique Estrosi, vice-présidente déléguée à la politique de l'habitat de la ville, à interpeller les maires des 24 communes de l'agglomération pour un effort supplémentaire en réserve foncière ou opérations de remembrement pour des opérations mixtes de logements. "*Il faudrait produire au moins 1.250 logements sociaux par an pour rattraper le retard*", rappelle David Barjon, directeur département adjoint de l'équipement.

Or depuis 8 ans, la population de l'agglomération recommence à croître. Le futur Plh (2009-2014) devra donc aller au-delà pour répondre aux besoins. D'ores et déjà, le budget 2008 pour le logement social dans la Canca s'élève à 21 M€, sans compter les projets de rénovation urbaine de Pasteur et de l'Ariane (3,5 M€) et le pilotage de l'opération de rénovation urbaine du quartier des Moulins (18,8 M€). L'agglomération engage enfin un programme d'intérêt général de résorption de l'habitat indigne et de lutte contre la vacance.

Michel Bovas



Le PLH devra trouver le foncier disponible pour proposer au moins 1000 logements sociaux par an. Enjeu difficile comme l'illustre l'urbanisation des quartiers est niçois.

En bref

TOURISME D'AFFAIRES

L'image sous-marine cherche organisateur

La ville d'Antibes va lancer un appel d'offres pour "mettre en concurrence" un nouvel organisateur du Festival de l'image sous-marine, dont elle détient la propriété et qui bénéficie d'importantes subventions : 250 K€ de la commune, 150 K€ du département et 60.000€ de la région. Au candidat il est demandé d'organiser une manifestation dont la notoriété soit réellement internationale tout en attirant également les antibois, jusqu'ici à l'écart, qui procure des retombées économiques, touristiques et culturelles à la ville, jugées insuffisantes pour le moment. *MB*



Page réalisée avec la collaboration de notre partenaire **RAYMOND JAMES PATRIMOINE**

Scpi

Domaine d'excellence du Groupe UFG.

Qu'est-ce qu'une SCPI ?

Gilles Grenouilleau : C'est une alternative originale et intéressante pour investir en immobilier.



Gilles Grenouilleau
Directeur Commercial Relations Prescripteurs UFG

Les SCPI sont une des formes de placements collectifs dans l'immobilier à l'instar de ce que proposent les Sicav et les FCP dans le domaine des valeurs mobilières. Les SCPI acquièrent et gèrent un patrimoine immobilier d'entreprise ou d'habitation, pour le compte d'investisseurs qui en détiennent des parts sociales.

Quels sont les avantages pour un investisseur ?

G.G. : - Une accessibilité liée au prix de la part (de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers d'€ selon les SCPI).

- Une mutualisation du risque locatif.
- Une mutualisation patrimoniale (géographique, sectorielle).
- Une gestion déléguée de qualité (l'immobilier sans souci associé à des revenus nets de toutes taxes et de toutes charges). Une transparence de l'information au travers de rapports annuels et trimestriels informant les associés sur les évolutions patrimoniales de la société.

De plus, les parts de SCPI peuvent être souscrites au comptant ou à crédit ; dans ce cas d'espèce, il s'agit d'un crédit immobilier et les intérêts d'emprunts sont déductibles des revenus fonciers.

Quelles sont les principales catégories de SCPI sur le marché ?

G.G. : - Les SCPI classiques : investies en immobilier d'entreprise (bureaux, commerces et logistique). Elles ont pour vocation de distribuer des revenus (fonciers). Elles peuvent être diversifiées (géographiquement et sectoriellement), ou plus typées (régionales, bureaux, boutiques).

- Les SCPI de plus-value ne distribuent pas de revenus et visent une revalorisation à terme.
- Les SCPI d'habitation permettent aux associés de bénéficier de l'avantage fiscal assorti au dispositif retenu par la SCPI (SCPI Quilès, Méhaignerie, Besson, Robien, Borloo).

Alors laquelle choisir et quels sont les critères de choix à retenir ?

G.G. : Le choix d'une SCPI dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur. Ceci étant, on peut définir quelques pré-requis à ce type d'investissement.

- Les SCPI classiques sont un remarquable outil de constitution de patrimoine grâce à l'utilisation de l'effet de levier du crédit et ce dans des montants adaptés à chaque situation (intéressant dans le contexte actuel des systèmes de retraites).
- Le démembrement temporaire de propriété de parts (l'achat de nue-propriété) est aussi une solution efficace pour diminuer l'assiette de l 'ISF.

Enfin, et c'est un atout majeur de pouvoir investir en SCPI classiques au sein d'un contrat d'assurance vie ; la classe d'actifs de l'immobilier d'entreprise offrant un excellent couple rendement-risque associé ici avec la fiscalité avantageuse de l'assurance vie.

- Les SCPI fiscales (investies en immobilier d'habitation ou de loisir) s'adressent à des investisseurs qui, au-delà d'un investissement immobilier, souhaitent bénéficier d'un avantage fiscal, que cela soit au travers d'un amortissement ou d'une réduction d'impôt.
- Pour le dispositif BORLOO, (amortissement) il s'agira de clients ayant une pression fiscale élevée (30 % et plus) voire ayant des revenus fonciers préexistants.

Le Groupe UFG en quelques mots et quelques chiffres

- Un groupe d'Asset Management pluraliste
- Filiale du groupe Crédit Mutuel
- 30 ans d'expérience immobilière
- 15 milliards d'actifs sous gestion
- Une position de leader sur le marché des SCPI :

- 1er rang national en collecte de SCPI en 2006.
- 1ère capitalisation en France en 2007 (25% de la capitalisation).
- Une expérience et un savoir faire reconnu en immobilier entreprise et d'habitation (27 SCPI gérées en entreprise et en habitation).

Pour tous renseignements concernant cette page :
Raymond James Patrimoine 04 92 47 84 50

L'évolution des indices

INDICES	Cours au 31/12/07	Dernière valorisation connue	Depuis le 31/12/07
CAC 40	5 614,08	4 848,30	-13,64%
EURO STOXX 50	4 399,72	3 765,41	-14,42%
DOW JONES	13 264,82	12 383,89	-6,64%
NASDAQ	2 652,28	2 349,91	-11,40%
NIKKEI 225	15 307,78	13 087,91	-14,50%

Notre sélection de Sicav et Fcp

Fonds	Promoteurs	Dernière VL	2007	2008
Actions France				
Agressor	Financière de l'Echiquier	1079,04	-0,12%	-13,34%
Centifolia	DNCA Finance	219,26	4,31%	-10,03%
Finance Réaction	Finance SA	123,78	9,86%	-14,73%
K Invest France	Keren Finance	208,24	2,38%	-15,04%
Sycomore France CAP	Sycomore Asset Management	243,80	0,81%	-18,47%
Ulysse	Tocqueville Finance S.A.	33,94	-5,02%	-19,92%
Actions Europe				
Echiquier Agenor	Financière de l'Echiquier	160,14	-2,04%	-13,43%
Fidelity Europe	Fidelity Gestion	31,33	7,62%	-12,36%
Metropole Frontiere Europe	Metropole Gestion	461,74	8,93%	-10,94%
Performance Responsable	Financière de Champlain	89,83	3,37%	-17,87%
Pioneer Europe Actions	Pioneer Global Investments	6,68	-9,07%	-11,17%
Raymond James Europe Plus	Raymond James Asset Management	187,68	2,50%	-17,86%
REYL L.G.F. European Equities B	Reyl & Cie SA	214,30	0,73%	-11,85%
Actions Internationales				
Carmignac Investissement	Carmignac Gestion	7 262,40	19,32%	-6,59%
Franklin Mutual Beacon Fund A Acc	Franklin Templeton Investments	51,50	0,50%	-7,74%
Performance Environnement	Financière de Champlain	200,18	3,90%	-17,80%
Actions Marchés Emergents				
AXA WF Talents Brick	AXA Investment Managers	140,88	22,35%	-15,53%
OFI RZB Europe de l'Est	OFI Asset Management	471,77	19,00%	-13,41%
Templeton Asian Growth Fund	Franklin Templeton Investments	18,61	46,74%	-19,78%
Fonds Diversifiés et Fonds Alternatifs				
AEDEN Europe Flexible	KBL France Gestion	557,59	1,54%	-12,38%
AXA WF Optimal Income E	AXA Investment Managers	151,71	4,47%	-2,47%
DNCA Evolutif	DNCA Finance	76,73	3,07%	-5,28%
Rouvier Valeurs	Rouvier Associés	72,75	1,05%	-8,78%
Sycomore Long/Short Opportunities	Sycomore Asset Management	253,52	-0,40%	-1,39%
Fonds Thématiques				
AXA WF Aedificandi Global	AXA Investment Managers	86,75	-14,87%	-10,04%
Carmignac Commodities	Carmignac Gestion	316,34	32,73%	-14,75%
L.I.F.E.	DNCA Finance	90,41	0,21%	-9,78%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Vient de paraître

Les décisions absurdes



★★★ Le thème est original et bien traité, tant par la clarté des concepts que par la limpidité du style. L'auteur étudie des décisions qui agissent durablement contre le but recherché. Les exemples sont empruntés au pilotage aérien et maritime, au management mais aussi à la vie quotidienne . Quelques situations paradigmatiques sont tirées de la littérature, l'histoire du "*Pont de la rivière Kwai*" et la pièce d'A.Camus, "*Le Malentendu*". La décision absurde concerne les cas extrêmes où le décalage est total entre le résultat et l'objectif cherché et cependant les acteurs insistent et plusieurs facteurs convergent : fautes de raisonnement, perte de vue de l'objectif, mauvaise communication entre les individus en charge du projet... D'où la référence à la conception présentée par Camus dans "*Le Mythe de Sisyphe*". Comme une décision est toujours prise dans le cadre d'une rationalité subjective, celle des personnes qui participent à celle-ci la soutiennent et l'utilisent, le livre circonscrit son propos aux cas de décisions absurdes en fonction de la rationalité qui a servi à prendre la décision. On réfléchit aussi sur la relativité de ce même concept. Par exemple, le but poursuivi n'est pas toujours clair. S'il est incertain, absent, invérifiable ou de façade, comment dire que l'action lui est contraire? ***FF***

De Christian Morel chez Gallimard 380p. à 6,80€

FISCAL

Comptes courants d'associés

Les intérêts versés aux associés en rémunération de leurs avances en compte courant sont fiscalement plafonnés. Faute de respecter un taux maximum, les sommes excédentaires ne sont pas déductibles du résultat de la société.

- Pour les exercices calqués sur l'année civile 2007, le taux maximum s'établit à 5,41% (1er trimestre = 5,05 % ; 2ème trimestre = 5,21 % ; 3ème trimestre = 5,63 % ; 4ème trimestre = 5,73 %).

- Les intérêts versés aux associés constituent des revenus de créances pouvant bénéficier du prélèvement libératoire de 16% (majoré de 11% de prélèvements sociaux : 8,2 % de CSG + 0,5 % de CRDS + 2 % de contribution sociale + 0,3 % de contribution additionnelle). A compter de 2008, le prélèvement libératoire est porté à 18%.

- Les associés dirigeants ne peuvent opter pour le prélèvement libératoire que si le total de leurs avances n'excède pas 45 700 euros. Les intérêts non déductibles sont imposés comme des revenus mobiliers ou comme des revenus professionnels si la société relève de l'impôt sur le revenu.

- Pour les associés dirigeants ou majoritaires (sociétés soumises à l'IS), la déduction des intérêts n'est autorisée que si l'ensemble de leurs avances n'excède pas 1,5 fois le montant du capital.

- Signalons que depuis 2007, les prélèvements sociaux de 11% sont prélevés à la source quel que soit le mode d'imposition des intérêts (barème de l'impôt sur le revenu ou prélèvement libératoire).

JURIDIQUE

Taux d'intérêt légal : 3,99 % pour 2008

Le taux d'intérêt légal a été fixé à 3,99 % pour 2008 (contre 2,95 % en 2007). Il sert de référence pour le calcul des intérêts moratoires en matière civile et commerciale et en matière fiscale.

- En matière civile et commerciale, le taux d'intérêt légal est appliqué pour le calcul des intérêts moratoires du par un débiteur après mise en demeure (lorsque aucun taux n'a été fixé par contrat).

- Le taux est majoré de cinq points en cas de condamnation par une décision de justice (soit un taux de 8,99 %). Cette majoration court à dater de "*l'expiration d'un délai de deux mois à compter du jour ou la décision est devenue exécutoire, fût-ce par provision*" (code monétaire et financier, art. L 313-3).

- Entre professionnels et sauf convention contraire, le taux des pénalités de retard est égal au taux de refinancement de la Banque centrale européenne (4 % actuellement) majoré de 7 points (soit 10 %). Le taux des pénalités ne peut cependant être inférieur à une fois et demie le taux d'intérêt légal, soit 5,985 % (code de commerce, art. L 441-6).

- En matière fiscale, le taux d'intérêt légal s'applique au calcul de l'intérêt du en cas de paiement fractionné et/ou différé des droits d'enregistrement. Seule la première décimale du taux est retenue, soit 3,9 % pour 2008. Par ailleurs, le taux des intérêts moratoires dus par l'Etat en matière fiscale est aligné sur l'intérêt de retard du par les contribuables, soit 4,80 % (0,4 % par mois).

Le divorce nouveau, Coteaux 1999... ou 2008

Ou comment l'histoire se répète...

Franchement je ne savais pas qu'une rupture, entre autres termes : un divorce, relevait d'un processus tellement simple qu'il suffirait d'un vaguemestre ou d'un guichetier pour en prendre acte.

Je n'imaginais pas qu'un notaire ou le plus souvent son clerc, auxiliaire habilité à enregistrer des ventes, pouvait se prétendre plus compétent que l'avocat dont l'activité principale est d'assister le citoyen et de le défendre.


Gérard Ayache

Pourtant ces deux perspectives ont été envisagées, les notaires se sont proposés pour être les "*enregistreurs*" du divorce et le ministre de la Justice a suggéré que la mairie puisse désunir les couples qu'elle avait unis.

Plus récemment dans son dossier "*Faire Famille*" le journal Le Monde du 12 juin s'est fait l'écho du document de travail : "*couple, filiation et parenté aujourd'hui; le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*" remis au Gouvernement par Mme Irène Thery, sociologue.

Cette étude, pertinente à plus d'un titre, aborde le thème du divorce et "*prône la création d'un divorce sur déclaration commune, divorce "administratif"* sans procédure judiciaire" Mme Thery remarquant que "les quatre cas de divorce existants prévoient toutes les situations sauf une : celle où les époux divorçants n'ont aucun conflit, ni sur le principe du divorce ni sur les effets, se sont organisés par eux-mêmes et ne ressentent pas le besoin de faire homologuer par le juge une convention réglant les conséquences de leur séparation" (Le Monde 12/06/98).

En qualité d'avocat j'interviens dans des procédures de divorce et jamais, mais absolument jamais, je n'ai vu de divorce simple. La seule fois où je pouvais avoir cette illusion, mon client a dit au juge "*pour moi ce divorce est un drame*" et pourtant il n'y avait pas d'enfant, pas de bien immobilier et ce n'était pas la première union...

Sur le plan matériel, Madame Thery préconise une accélération de la liquidation du régime matrimonial.

Actuellement, le divorce par consentement mutuel sur requête conjointe (art. 230 C. civ.) implique déjà le dépôt, lors de la seconde comparution devant le juge aux affaires familiales (JAF), d'un état liquidatif passé en forme authentique devant notaire lorsqu'un bien est soumis à la publicité foncière (art. 1097 nouv. C. pr. civ.). C'est-à-dire qu'un jeune couple qui a acquis un appartement (souvent le domicile conjugal), devra durant la procédure (parfois moins d'un an) vendre ce lieu de vie. Le divorce "*global*" est d'un coût affectif et pécunier (notaire plus avocat) élevé.

Professionnellement, il m'est arrivé de déconseiller cette procédure sur requête conjointe car elle précipitait une situation déjà assez délicate et impliquait un relogement pour des enfants dans des conditions nouvelles et moins confortables. En effet, d'autres procédures prononcent d'abord le divorce et désignent un notaire pour procéder à la liquidation.

Lorsque le notaire intervient, plusieurs mois après le jugement de divorce, le temps a fait son œuvre et les parties sont moins exacerbées pour envisager la situation immobilière.

La procédure actuelle permet donc de composer suivant les situations, parfois même grâce à la pertinence du juge et à la perspicacité de l'avocat...

Un divorce "*administratif*" ne sera qu'un divorce où l'un des époux sera lésé, sans qu'aucun contrôle n'ait pu intervenir. Au prétexte que cette procédure serait moins chère, le caractériel intelligent saura habilement négocier, imposer et forcer.

Enfin on comprend mal cette méfiance vis-à-vis de la justice dans le cadre d'un divorce et cette toute nouvelle sympathie pour le Tribunal dans le cadre du projet de loi sur le contrat d'union civile "*le Pacs*".

Alors qu'on envisage un divorce administratif sans contrôle du juge on envisage de faire enregistrer par le greffe du Tribunal de grande instance le futur contrat d'union civile !

Bref dans une situation délicate comme le divorce même dit "simple", on veut éliminer le Tribunal et toute assurance d'égalité pour les parties et dans une situation qui devrait être plus heureuse, celle du contrat d'union civile on envisage d'avoir recours au Tribunal...

Il ne faut pas éliminer le judiciaire du divorce. Il ne faut pas s'imaginer que l'expérience acquise par le JAF et l'avocat est inutile.

Il ne faut pas croire qu'un greffier ou un fonctionnaire territorial employé de mairie, pourra éviter de faux "*divorces administratifs*".

Si un couple veut s'unir et se désunir facilement, il est rare qu'il se marie.

Il n'y a pas d'amour heureux et il n'y a pas de divorce joyeux. Mais est-ce une raison pour brader l'estime et le respect que l'on doit aux personnes et à leurs sentiments ?

Alors que ces couples avaient choisi la forme la plus solennelle pour leur union : le mariage (souvent religieux et civil), on envisage de les désunir administrativement, lorsqu'il s'agit d'un "divorce simple".

Vraiment, vous croyez que ça existe des divorces simples ?

Gérard AYACHE,
Avocat au barreau de Nice

Article paru dans la Gazette du Palais du samedi 17 octobre 1998

Rentrée des prud'hommes

Retour au calme à Grasse, Nice se préparant à avaler Menton

La simplification du Code du travail toujours attendue.

Après trois années perturbées par un élu du collège salarié, le conseil des prud'hommes a retrouvé la paix. En 2007, le délai de traitement des affaires a été réduit de 10,9 à 9,3 mois avec 286 audiences, a enregistré 1.772 nouvelles affaires (+1,78 %). Le taux d'appel des décisions a diminué. Les résultats auraient pu être meilleurs si le greffe avait suffisamment de personnel. La situation est hélas récurrente à Grasse comme à Nice.

Jean Van Wyendaele a transmis sa charge de président à Jean Luc Rolando, entrepreneur en bâtiment à Saint-Cézaire-sur-Siagne, assisté par Jean Marc Vitteta, élu du collège salarié. Malgré des moyens matériels limités, les 90 conseillers prud'homaux feront face notamment à la refonte du code du travail. Ils devront traiter de nouveaux litiges qui posent la question de la formation des juges. Jean Luc Rolando leur a demandé d'être plus performants pour répondre à des justiciables, toujours critiques sur la lenteur des procédures. Il rappelle aux juges que leurs décisions donnent au législateur des arguments pour adapter le droit du travail. *Michel Bovas*

Jean-Luc Rolando président du conseil des prud'hommes de Grasse et Jean Marc Vitetta, vice président : "toujours plus performants afin de répondre aux attentes des justiciables dans les meilleures conditions".

A Nice, malgré les départs conséquents de conseillers en 2006, la durée moyenne d'audiencement des affaires n'a pas eu à souffrir et s'est stabilisée à 11 mois. 1.845 nouvelles saisines, 1.849 dossiers instruits, l'équilibre est presque parfait. 753 affaires ont fait l'objet d'une procédure de référé. "*Nos résultats font honneur à notre système judiciaire. Il faudra rester ferme sur les dates prévues dans l'audiencement.*"

Seule ombre au tableau : l'augmentation, depuis 2005, des affaires mises en départage. C'est un tribunal en bon état de marche qui accueille Alain Juan, le nouveau président, avant le rattachement de Menton décrié avec force lyrisme par le bâtonnier Edel. Nice se prépare à être un "*super*"-tribunal des prud'hommes, avec 160 conseillers. "*Des garanties nous ont été données pour un maintien, voire une augmentation des collèges.*" *Isabelle Auzias*



Jean-Pierre Bezzina (à gauche) cède son fauteuil de président à Alain Juan

Vœux de René Manoukian, bâtonnier du Barreau de Grasse

La cérémonie traditionnelle s'est voulue, cette année, forte et source d'union devant les nouveaux aléas rencontrés par la profession. René Manoukian a rappelé l'importance du Barreau de Grasse, "*démontrée, puisque tous les tribunaux du ressort ont été conservés*" au terme de la réforme de la carte judiciaire. Le discours ne s'est pas montré optimiste pour autant: "*après la suppression des homologations de changements de régimes matrimoniaux, voici venu le temps du divorce sans avocat, du licenciement amiable sans avocat, du contentieux des amendes routières sans avocat. Je crains que ce projet ne soit que l'écume visible de la vague de fond qui nous menace.*" Observer les structures en vigueur à l'étranger, revaloriser l'intervention des avocats dans le système de protection juridique, parler d'une voix compacte pour une défense efficace de la profession, René Manoukian a également insisté sur l'importance de l'indépendance (économique, d'action et de réaction) et sur la position stratégique du Barreau, "*en Méditerranée, carrefour passionnant et passionné de toutes les civilisations, de toutes les cultures et de tous les commerces, (…) centre de gravité des intérêts européens.*" *Isabelle Auzias*



René Manoukian

Avis d'expert

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

→ Revalorisation des allocations d'assurance chômage et des aides à la mobilité

Une circulaire de l'Unedic n° 2007-09 du 26 juin 2007 précise les différentes revalorisations des allocations de l'assurance chômage.

Le salaire de référence pour l'allocation de remplacement pour l'emploi (Arpe) est revalorisé de 1,95% au 1er juillet. En outre, la partie fixe du montant brut de l'allocation journalière de retour à l'emploi passe de10,46 a à 10,66 a à la même date.

A compter du 1er juillet 2007, la circulaire indique que les plafonds des aides à la mobilité sont fixés à :

- 1039,89 € pour le séjour et déplacement ;
- 2079,78 € pour le déménagement ;
- 1559,84 € pour les frais de double résidence
- 3119,67 € pour tous les frais confondus.

Circulaire Unedic n° 2007-09 du 26 juin 2007
http://info.assedic.fr/unijuridis/index.php?idmenu=2546&idarticle=2956&chemin=2498%7C2546&idPage=d0f6663e983075a96327102198228236

En bref

DDTEFP

Elections prud'homales 2008

Il est rappelé aux employeurs l'obligation d'organiser au sein de leurs établissements deux consultations des données prud'homales et de mettre a disposition des salariés de l'établissement, des délégués du personnel, des représentants et délégués syndicaux les données suivantes : les noms et prénoms du salarié, l'adresse du domicile, la section (agriculture, industrie, commerce, activités diverses, encadrement), le collège (employeurs, salarié) et la commune d'inscription.

Pour la première consultation (année précédant l'élection ; données 2006 déclarées début 2007), les données prud'homales doivent être mises pendant quinze jours à la disposition des personnes consultées qui peuvent formuler leurs observations auprès de l'employeur au plus tard dans les quinze jours qui suivent cette consultation. Ces observations sont prises en compte dans la Déclaration annuelle des données sociales (Dads) effectuée en janvier 2008.

La seconde consultation (année des élections ; données 2007 déclarées début 2008) devra débuter au plus tard le 15 février 2008. Les données prud'homales doivent être mises a disposition des personnes consultées pendant une durée de 15 jours. Lesdites personnes disposent de quinze jours suivant l'organisation de la consultation pour faire part de leurs observations auprès de l'employeur qui les transmettra au maire de la commune d'inscription.

INSTALLATION

Cabinet secondaire

Philippe Suissa, expert comptable à Nice, vient d'ouvrir son cabinet secondaire à Grasse, 69 avenue de la Libération, quartier Saint Jacques (tél. 04.93.77.95.51 - cabinet-suissa.com).

Revue de presse

La semaine de Jean-Jacques Ninon → www.ninon-avocat.com

Le juge Fabrice Burgaud



→ *Aujourd'hui en France,*
Elisabeth Fleury, 23/01/2008

Aux oubliettes

L'ancien juge d'instruction de Boulogne-sur-Mer fait l'objet d'une procédure disciplinaire contestée par ses avocats et sur laquelle le Conseil d'Etat se penche aujourd'hui.

Parallèlement, sa carrière continue. Après un bref passage à la prestigieuse section antiterroriste du parquet de Paris, Fabrice Burgaud y occupe désormais les fonctions de "*substitut au service de l'exécution des peines*". Une "*placardisation*", selon l'un de ses avocats, Me Patrick Maisonneuve. "*Une mesure de protection, nuance-t-on au parquet. Il était traqué par les médias. Il fallait lui épargner les audiences publiques.*" Discret, décrit comme "*retenu*" par ses collègues, le magistrat de 36 ans a très mal vécu sa médiatisation.

Menacé par lettres, parfois insulté dans la rue, il a même fait l'objet, durant quelques semaines, d'une protection policière. Son audition devant la commission d'enquête parlementaire, en février 2006, a fait basculer l'opinion : "*Les spectateurs ont constaté sa détresse. Il est devenu plus sympathique*", témoigne Me Maisonneuve.

Considère comme un parquetier "*de grande qualité*", selon sa hiérarchie, Fabrice Burgaud s'efforcer, aujourd'hui de se faire oublier. (...). "*Outreau est devenu un symbole. C'est au nom de ce fiasco judiciaire que Rachida Dati annonce, ici ou là, la fermeture de certains tribunaux*", témoigne Me Maisonneuve. (...)

"*Fabrice ne devrait pas porter, sur ses seules épaules, un poids que d'autres magistrats devraient partager*", estime une parquetière.

→ *Le Monde,*
Jean-Pierre Stroobants, 26/01/2008

Secret-défense

La cour constitutionnelle belge a rendu, mercredi 23 janvier, un arrêt qui, par sa portée, devrait influencer la législation des Etats membres de l'Union européenne dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

La Cour était saisie par l'ordre des barreaux belges et le conseil des barreaux de l'Union européenne, établi à Bruxelles. Leur requête visait des dispositions légales belges qui, depuis 2004, obligent, sous peine d'amende, les avocats à informer les autorités de faits, ou de soupçons, de blanchiment d'argent. Peuvent-ils se soumettre à de telles règles sans mettre en péril leur indépendance, leur secret professionnel et leur devoir de loyauté à l'égard de leurs clients ? "*Non*", estimaient les plaignants, contredits par le gouvernement belge.

(...) Les magistrats ont estimé que les avocats "*ne peuvent être confondus avec les autorités chargées de la recherche des infractions*". Pour la Cour, la règle du secret professionnel doit parfois céder, mais uniquement "*pour un motif impérieux*", et sa levée doit être "*strictement proportionnée*". Le secret est "*un principe général qui participe du respect des droits fondamentaux*", que l'avocat assiste un client, le défende ou lui donne un simple conseil en dehors d'une procédure judiciaire.

Pour les barreaux belges, appuyés par leurs homologues européens, cette situation viole le droit à un procès équitable, les justiciables étant privés de la garantie que ce qu'ils confient à un avocat ne sera pas divulgué par ce dernier. L'ordre des avocats de Paris vient de lancer une pétition contre la troisième directive, adoptée le 26 octobre 2005 et en voie de transposition en Europe, qui entend accroître les obligations de coopération et d'information des avocats : "*Dénoncer sur la seule foi d'un soupçon serait ruiner un droit fondamental, celui d'avoir recours, sans risque d'être trahi, à un confident nécessaire qui l'éclaire sur ses devoirs et sur ses droits*", rappelle la pétition. En France, une procédure semblable à celle initiée en Belgique est pendante devant le Conseil d'Etat. (...)

Péter Köves, président du conseil des barreaux européens évoque "*un ferme rappel à l'ordre*", jugeant "*impensable d'obliger des avocats à trahir leurs clients*".

→ *Le Figaro,* Delphine de Mallevoüe, 26/01/2008

Contre-attaque

Entretien avec Me Béatrice Weiss-Gout, avocate au Barreau de Paris, spécialiste en droit de la famille.

Le Figaro. - Pourquoi êtes-vous si opposée à ce que les notaires se substituent aux juges pour le divorce d'un couple, en cas de consentement mutuel ?

Me Béatrice Weiss-Gout. - Parce que cela ne va pas dans l'intérêt du justiciable, et que c'est même un danger pour lui. Un notaire est payé par un client. Un juge, lui, n'a aucun lien avec aucune des parties.

(...) Et puis, confondre les rôles de juge et de conseil en une seule personne, alors qu'il y a deux époux, mettrait en jeu des conflits d'intérêts évidents.

Vous mettez également en cause les compétences des notaires...

En France, il y a très peu de notaires spécialisés en matière de liquidation de régime matrimonial, et pas du tout sur les questions d'organisation de la vie des enfants.

Sur les 70 000 divorces par consentement mutuel par an, combien seraient susceptibles d'être traités par les notaires ?

Je dirais seulement 10 %, car les cas très simples, sans patrimoine, sans enfant mineur, sont très rares. Le prétexte de désengorger les tribunaux est donc fallacieux, puisqu'on retirerait une partie infime des cas, qui plus est les cas les moins problématiques et donc les moins accaparants en temps.

Dans ce cas, pourquoi se sentir aussi menacé ?

Parce que c'est une régression. A l'heure où l'éclatement de la cellule familiale, la mondialisation des familles et les progrès de la science en matière de procréation requièrent des compétences de plus en plus spécifiques en droit de la famille, on simplifierait les procédures ?

→ *Le Point,* 17/01/2008

Courtisane

L'écrivain Patrick Rambaud (prix Goncourt 1997) s'est glissé dans la peau de Saint-Simon pour dépeindre les mœurs de l'Elysée à la manière de son illustre prédécesseur. Extrait de "Chronique du règne de Nicolas Ier".

La Baronne d'Ati

C'était une Mauresque des bords de Saône. Elle avait du mordant, on disait même qu'elle avait de grandes dents, tant au-dehors qu'au-dedans. Sa filiation, son féminin, son âge tendre encore pour un puissant ministère, tout ce qui devait l'entraver la libéra. Se retournant vers son passé, la baronne lançait des formules : "*On peut être pauvre et heureux*", ceci à l'adresse de ces millions de pauvres englués tout en bas, sans autre espoir que l'EuroMillions, et dont personne ne voulait même au banc de nage d'une galère. La baronne leur prouvait qu'elle aussi venait d'en bas, à la cité du Bout-du-Lac, près de Chalon, avec dix frères et sœurs, ou onze, ou douze selon les gazettes, enfin une ribambelle à nourrir pour des parents qui n'avaient pas appris à lire. A l'école, qui n'était pas tout à fait celle de la République mais celle des carmélites, et portait un nom prédestiné, le Devoir, la jeune baronne disait déjà à ses condisciples de s'ouvrir, et aux cours de catéchisme leur lisait des sourates du Coran. Mais voyons-la monter par échelon, dans une ascension impatiente et laborieuse comme il sied aux acharnés. A 15 ans, elle était sacrée meilleure vendeuse en bains moussants et lotions rafraîchissantes pour la peau des dames, puis, pour financer ses études d'économie à Dijon, elle se fit aide-soignante de nuit, à vider les pots des scrofuleux, passant ensuite au rayon charcuterie chez Prisunic. Ayant appris le porte-à-porte, elle allait s'en servir, mais à de meilleures portes et avec culot. Elle écrivit aux plus grands, les bouscula, les éblouit de son aplomb. Aussi, lorsque devenue magistrate elle sollicita la grandissime faveur de travailler aux côtés de Notre Souverain, lors même qu'il n'était que prétendant au trône, celui-ci se reconnut en elle et l'adopta.

→ *Commentez l'actualité judiciaire sur le blog de :*
www.ninon-avocat.com

Vie nocture > Vieux-Nice : renouveau salvateur ou perte d'âme ?

Depuis quelques temps, la vieille ville reprend des couleurs.

A l'heure où la "*charte de la vie nocturne*" impose de plus en plus de contraintes aux chefs d'établissements et où les autorisations d'ouverture tardive se font de plus en plus rares, le centre historique se distingue par une série de nouveautés quelque peu inhabituelles. Au premier rang, les multiples embellissements, comme le très remarqué lifting du "*Bar des fleurs*", sur le cours Saleya, ou les efforts consentis par le "*Chantier*" (ex- "*Stadium*", ex-"*William's*") qui désire aujourd'hui attirer une clientèle de "*clubbers*" irréprochable. Rafraîchissement aussi pour "*Stuzzicö, Wayne's*" *et le* "*Cellar Club*", transformé en bar à vins. La légendaire "*Trappa*" suit le mouvement… Itou pour le mythique "*Subway*", qui a troqué son côté cave d'habitués jeunes et (dé)branchés pour une ambiance "*lounge*" et fashion, avec canapés à l'étage et piste de danse tendance électro en sous-sol. De quoi désorienter un peu les traditionnels couche-tard…



Le café de Klomp, l'une des plus anciennes institutions musicales du Vieux-Nice. Exit l'ambiance bière-rock, bonjour les futurs cocktails et techno sur canapé

Le changement, ce sont les nouveaux spots, comme le "*1111*", rue Benoît Bunico, où là-aussi l'électro est reine : du "*Velvet Underground*" des années 90, il ne reste que l'escalier… Musique débridée côté cave, bar au niveau supérieur; on y privilégie ouvertement la musique actuelle de qualité, pour un public avisé qui bientôt pourra s'adonner aux joies de la "*finger food*". Electro encore rue de l'Abbaye, avec le "*Blizz*" : du lounge bar toujours et encore, simple et élégant, qui a déjà trouvé sa clientèle pour des apéros dinatoires très tendance. Belle surprise à quelques mètres, au "*Maquis*": polyphonies ou guitares corses en fond sonore, dégustation de charcuteries et fromages, pizzas aux ingrédients insulaires à emporter, ce sympathique bar à vins fait partie des nouveaux-venus bien accueillis et tranche un peu avec l'atmosphère aseptisée des électro-boîtes. Symbole enfin de cette inéluctable glissade: le "*Klomp*", institution du Vieux-Nice et sa musique live, rock ou jazz, va céder sa place à… un lounge bar. Grincements de dents chez les noctambules anachroniques, peu sensibles aux sirènes de la musique-machine. Même le "*Bar Antoine*" a perdu son image cantine populaire. "*Il ne manquerait plus qu'il nous enlève le "Gésu" !*" peste un anonyme amateur de gnocchis…

Isabelle Auzias

Lyrique > L'opéra de Gênes célèbre aussi l'année Puccini avec Manon Lescaut dirigée par Daniel Oren



Manon Lescaut (1er acte)

A peu de distance de Nice, le superbe théâtre Carlo Felice de Gênes célèbre lui aussi le 150ème anniversaire de la naissance de Puccini avec une remarquable production de "*Manon Lescaut*". Il faut dire ce que le spectacle doit à l'électrisante direction de Daniel Oren qui, pour la circonstance, a remplacé en peu de temps Riccardo Frizza, indisponible. Complètement investi dans l'œuvre, attentif au moindre souffle des chanteurs, imposant une pulsation passionnée qui ne se relâche pas un seul instant dans une interprétation grandiose où chaque instrument est mis en valeur, le chef a reçu une ovation finale amplement méritée. Le couple Manon / Des Grieux est confié à la voix ample et charnelle de Micaela Carosi et à celle claire et vaillante de Renzo Zulian, sans doute l'un des meilleurs ténors du moment. La mise en scène efficace de Gilbert Deflo s'inscrit dans une sobre scénographie de William Orlandi. *Christian Jarniat*

Musique > Le centenaire de Messiaen par l'orchestre régional



Berthilde Dufour



Jean-Louis Steuermann

Esthète absolu de la musique du XXème siècle, Olivier Messiaen, éminent compositeur français de sa génération, s'est distingué au travers de ses œuvres par des sonorités ethniques venues de l'Inde, de Bali ou du Japon. Le sacré, la nature, l'Orient et ses rythmes sont les thèmes majeurs auxquels il s'est attaché. Sa place dans la musique contemporaine est non seulement originale mais constitue une référence parce qu'elle incarne le stade ultime de la pensée modale. L'orchestre régional Cannes Paca célèbrera le centenaire de sa naissance (1908) au cours d'un concert où figurent "*Les oiseaux exotiques*" avec, en sus au programme des œuvres de Stravinsky et Jean-Sébastien Bach et, en solistes, Jean-Louis Steuermann (piano), Berthilde Dufour (violon), Florent Bontron et Amandine Monier (flûte). Dimanche 3 février à 16 h 30 au théâtre Croisette, Hôtel Noga Cannes.

Christian Jarniat

Tél : 04.92.98.62.77

Expo > Double vue, regards croisés de tendresse sur les personnes âgées

Quand le peintre souligne le geste du photographe.

Tous deux vivent à Nice. L'un, Lionel Cironneau, reporter photographe à l'agence Associated Press travaille dans le monde entier. Au fil de ses promenades, il pose son objectif sur des personnes âgées. Travail tout en nuance, à la Doisneau, dans l'intensité délicate de moments arrêtés, sans voyeurisme, avec un fil de vie qui jouit de l'existence au ralenti, effleurant la coquetterie, la tendresse, la jambe qui traîne un peu, la vue qui baisse. Aucun misérabilisme, ni bavardage superflu, une certaine solitude. L'autre, Jacky Ananou, peint la corrida, les jolies femmes, les terres de lumière. Voici qu'il s'est pris à regarder ces photos, à trier ce qui l'inspirait, d'un geste, d'un regard, à accentuer la ride et le trait, grossissant un détail, l'extrayant de son contexte. Un dialogue, dans lequel chacun garde sa personnalité.

Liliane Tibéri

Jusqu'au 14 février à la "Table d'Hédiard", Galeries Lafayette, Nice

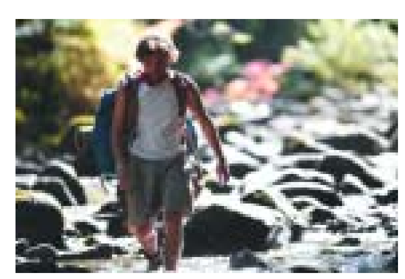


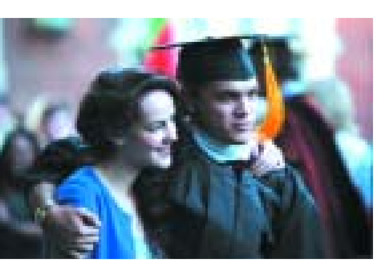
Le temps parfois suspend son vol

Cinéma > Into the wild

Film américain de Sean Penn, avec Emile Hirsch, Marcia Gay Harden, William Hurt - Genre : aventure, drame - Durée : 2h27.

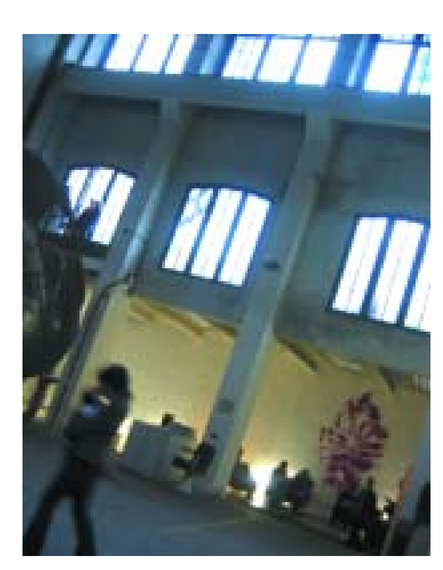
Tout juste diplômé de l'université, Christopher McCandless, 22 ans, est promis à un brillant avenir. Pourtant, tournant le dos à l'existence confortable et sans surprise qui l'attend, le jeune homme décide de prendre la route en laissant tout derrière lui. Des champs de blé du Dakota aux flots tumultueux du Colorado, en passant par les communautés hippies de Californie, Christopher va rencontrer des personnages hauts en couleur. Chacun, à sa manière, va façonner sa vision de la vie et des autres. Au bout de son voyage, Christopher atteindra son but ultime en s'aventurant seul dans les étendues sauvages de l'Alaska pour vivre en totale communion avec la nature.





Cinéma > Ambiance Clash à la Sous-Station Lebon

L'affiche est alléchante et l'endroit idéal : sur les murs de ce vestige indus et improbable des années 30, la vie, l'œuvre et la mission sur terre de Joe Strummer, chanteur emblématique des Clash, vue par Julien Temple, maître es Punkeries de bon ton. Belle initiative donc que cette projection insolite (pour un film que personne, à Nice, n'a osé diffuser malgré son réel intérêt) impasse Meyerbeer, où s'active le collectif d'artistes du projet Diligence, sorte de "*décloisonnement de la villa Arson*" comme on le nomme ici, un lieu ouvert à tous les arts et toutes les cultures. Un lieu en sursis (l'ancien bâtiment Edf, ennobli par les ans, est destiné à devenir un parking…) où il est encore possible d'accéder à des sphères décalées, un lieu rouvert pour la rencontre fortuite et les échanges d'idées… Et pour l'esprit de Joe Strummer.



La Sous Station, théâtre d'aventures multiples et insolites

Surprise : pas de génération prédisposée à l'appel du London Calling… C'est aussi la magie de ce lieu unique à Nice.

Isabelle Auzias

Télévision

Semaine du 2 au 8 février
Aurore Bonnel

FRANCE 3
Samedi 2 à 23h20
Tosca
Leçon lyrique d'Alain Duault sur l'opéra de Puccini, venu de Madrid comme le récent Barbier de Séville. Et toujours avec Raimondi, Alagna, Georges Pretre...

CANAL+
Samedi 2 à 23h20
Molière
Cinéma - Romain Duris chez le bourgeois gentilhomme (Fabrice Lucchini). Sous la pantomine perce la comédie. Pour réviser vos lettres.

ARTE
Dimanche 3 à 20h50
La face nord de l'Eiger
Une montagne mythique, qui sacrifie toujours son lot d'aventuriers, racontée par un montagnard chanceux.

FRANCE 2
Lundi 4 à 1h20
La Waldbhüne : nuit Tchaikovsky
Berlin marque chaque année le solstice d'été par un grand concert dans un parc, avec Simone Rattle à la tête du philharmonique.

CANAL+
Mardi 5 à 20h50
Black Book
Cinéma - Une jeune juive infiltrée auprès de la Gestapo. Derrière les idéologies et les religions, le regard sans illusion de Paul Verhoeven sur la réalité humaine.

CLASSIC
Mardi 5 à 22h35
Fellini Satyricon
Cinéma - Truculente, onirique et a-morale déambulation dans l'antiquité ou un Romain vacciné par l'Eglise peut donner toute sa démesure.

PLANÈTE
Mercredi 6 à 20h45
Le réchauffement de la planète : une escroquerie?
Pas tout à fait car tout le monde s'accorde sur l'évidence du réchauffement. C'est sur la causalité qu'apparaît le désaccord entre ceux qui voient la responsabilité de l'homme et ceux qui l'exonèrent.

ARTE
Mercredi 6 à 22h45
Il était un père
Cinéma - A l'heure où son pays est ravagé par la guerre, Ozu reste dans l'intimisme avec ce film sur les relations père-fils.
Le miracle c'est lorsque la vie réalise le rêve.

ARTE
Jeudi 7 à 22h50
Car ils sont sans pitié
Comment le cinéma italien est passé du peplum au western spagetthi

FRANCE 5
Vendredi 8 à 20h40
Edgar Morin : un penseur planétaire
Un penseur qui est revenu du marxisme sans tomber, comme beaucoup sur la même trajectoire, dans le capitalisme et les droits de l'homme version bêbête. On dit qu'il inspire Nicolas.

Livres

Notre appréciation ★ raté ★★ gentil ★★★ réussi ★★★★ remarquable

BIOGRAPHIE
Mazarin



★★★ Sur son lit de mort Mazarin fit un testament où il léguait tous ses biens au roi, qui les refusa, au motif qu'ils étaient mérités par ses services rendus au royaume. Peut être est-ce notre temps, obsédé par les jeux d'argent dans les arcanes du pouvoir politique (et ailleurs), qui nous rend plus attentif à cet épisode. Peut être aussi une réminiscence tenace puisée chez Alexandre Dumas dont les romans firent beaucoup pour accréditer la concupiscence du cardinal. Or, ce n'est pas par avarice mais pour s'assurer des moyens d'action qu'il se constitua un trésor personnel ; il aurait été bien en peine de faire quoi que ce soit avec les seules ressources officielles du Trésor. Et Mazarin, que l'hagiographie a souvent sacrifié au profit de Richelieu, fit beaucoup, comme le raconte cette belle biographie. On peut même penser qu'il en fit trop en considérant que la centralisation monarchique (puis républicaine), à laquelle il contribua énergiquement, ne fut pas la meilleure direction empruntée par notre pays, qui ne s'en remet toujours pas. ***AB***
De Simone Bertière chez de Fallois 697p à 24€

ROMAN
Le mystère des Tuileries



★★ Dans le second Empire, sa spécialité, Bernard Spindler, qui signe son troisième roman historique, s'attache cette fois aux pas d'Eugénie de Montijo et de sa royale demeure, le château des Tuileries; étrange résidence qui vit souffrir tant de têtes couronnées et disparaître tant de régimes. Dans un style un rien ampoulé, l'histoire de Napoléon le Petit se déroule jusqu'à son inexorable fin et à celle des Tuileries. Incendiées par les Communards en 1871 après la fuite de l'Impératrice elles suscitent encore quelques passions, ravivées par Maurice Druon et son comité de reconstruction. Le roman est touffu, à l'instar d'une galerie de personnages bien tressés, qui suivent (ou précèdent) le couple impérial jusqu'à leur déchéance émaillée de deuils. Au fil des pages apparaît l'ombre de Marie-Antoinette, autre citoyenne de France, happée par la malédiction de l'ancien palais des rois de France. Presque une icône pour Eugénie. Elle, au moins, gardera sa tête… ***IA***
De Bernard Spindler aux éditions du Rocher, 238p à 19,90€

GEOPOLITIQUE
Iran : vers le désastre ?



★★★ Peu suspect de la moindre complaisance, un opposant au régime théocratique de l'Iran s'astreint à la longue histoire du très controversé nucléaire iranien . De façon quasi-chronologique, il brosse la situation compliquée et mouvante, qui trouve son origine, d'une part dans l'agressive politique des Usa, défendant sans nuances leurs propres intérêts energético-stratégiques par l'imposition d'une hégémonie industrialo-militaire au Proche Orient, d'autre part dans l'opacité de la politique nucléaire de l'Iran, dont le jeu trouble peut faire naître des doutes, alors que jamais la moindre orientation militaire du nucléaire n'a été prouvée ; ce qui n'est pas le cas de ses voisins. Si bien qu'à soupçonner le moindre risque de capacité d'enrichissement de l'uranium, le monde en arriverait iniquement à dénier à cet Etat, signataire du traité de non-prolifération, tout avenir énergétique indépendant. Le constat de ces deux intransigeances explique le sous-titre pessimiste de l'auteur, inquiet tout autant pour la sérénité du monde que pour le libre avenir de son peuple. ***LR***
De Bahman Nirumand chez Actes Sud 371p. à 23,80€

HISTOIRE
Saint-Germain-des-Prés



★★ Une promenade au fil des siècles et des cafés, l'âme de ce quartier aux lointaines ambiances mi-évangile mi-comédie, siège de la première guillotine et de Flammarion, résidence de l'élite des belles lettres… Un quartier aux frontières incertaines, mais à l'esprit tenace, qui connut ses heures de gloire dans les années 50, alors que les querelles de clochers ou de prix littéraires faisaient rage. Voyage en immersion chez ces "*Germanopratins*" devenus aussi éternels que les Académiciens, pluriels et cosmopolites, bien avant Sartre ou Gréco, pour finir sur un inventaire maigrichon des reliques actuelles encore debout : le "*Flore*", les "*Deux Magot* ", "*Lipp*" ou le "*Vieux Colombier*". La vie artistique s'y fait désormais discrète et le tourisme de masse a remplacé les houleuses réunions autour d'un verre d'absinthe. Mais Saint-Germain-des-Prés a connu bien pire… A lire sur place, pour mieux sentir l'étendue du désastre et la pauvreté intellectuelle ambiante. ***IA***
De Jean-Paul Caracalla à La Table Ronde, 167p à 7€

Sortir

CONFERENCES

Cannes

➔ Le 22 février à 20h - **“Le rêve orientaliste”**, avec Gilbert Croué (historien d'art). Organisée par Arte-filosofia, espace Mimont (5 rue Mimont). 10€. Rens. au 04.03.69.10.80.

Nice

➔ Au Centre universitaire méditerranéen, à 18h - le 4 février : “**Population et géopolitique au Proche Orient”**, avec Rober Escallier (professeur Emérite des Universités) - le 4 : **“Le suicide des jeunes, peut-on le prévenir?”**, **a**vec Guy Darcourt (professeur de psychiatrie) et Nicole Dravet (présidente de SOS Amitié). 65 pde des Anglais - Renseignements au 04.97.13.46.10. et www.cum-nice.org

EXPOSITIONS

Juan les Pins

➔ Exposition permanente des oeuvres et sculptures de **Jean-Antoine Hierro** au beach resort "Les Pêcheurs", restaurant gastronomique situé entre le Port Gallice et le Port des Croûtons au Cap d'Antibes. www.lespecheurs-cap.com.

Nice

➔ Jusqu'au 25 mai 2008 - “**A la conquête du feu !**” - Des foyers de Terra Amata aux briquets à gaz, 400.000 ans d'histoire de l'allumage du feu. Au Musée de Paléontologie humaine de Terra Amata (25 bd Carnot). Rens. 04.93.55.59.93

MUSIQUE

Cannes

➔ Le 6 février à 20h30 - **Soirée Solistes** - avec l'Orchestre régional Cannes Provence Côte d'Azur, direction Philippe Bender, avec Selina Wakabayashi (piano) et Philippe Giorgi (hautbois). Oeuvres de Bach, Schumann, Stravinski. Auditorium des Arlucs (24/26 av. des Arlucs, la Bocca). 5€. Rens. 04.97.06.44.90

➔ Le 8 février à 20h30 - **“Epouse-moi”** - comédie musicale de Camille Turlot et Eric Szermann. Au théâtre de la Licorne (25 av. Francis Tonner, la Bocca). 5€. 04.97.06.44.90.

Monaco

➔ Le 21 février à 20h30 - **Quatuor de cuivre Opus 4** - Vincent Gillig (trompette), Jean-Philippe Chavey (trombone), Laurent Larcelet (cor), Micäel Cortone D'Amore (tuba). Au Théâtre des variétés. Tél. 06.80.86.46.54.

THEATRE

Antibes

➔ Du 6 au 16 février à 20h30 - **Alexandre Pesles : “Conseil à des jeunes qui veulent rentrer dans le show business”** - le comptable naïf de “Caméra Café” dispense des conseils pour réussir aux Etats Unis ou au Bengladesh... surtout au Bengladesh ! Au Café Théâtre La Scène sur Mer (place Nationale, vieil Antibes). 15€. Tél. 04.93.34.11.21.

Nice

➔ Les 2, 5, 6 février à 20h30, le 3 février à 16h - “**Le roi de meurt**”- d'Eugène Ionesco, par la Compagnie Série Illimitée. Au théâtre Francis gag (4 rue Saint Joseph). Rens. 06.03.13.86.14.

St Laurent du Var

➔ Les 8 et 9 février à 20h30 - **Les Pestes** - de Patricia Levrey, avec Isabelle Parsy et Patricia Levrey, mise en scène Jean-Jacques Devaux. Les pestes passent le couple à la moulinette ! Au théâtre Georges Brassens. 10 €. Rens. 04.92.12.40.64

SOLIDARITE DARFOUR

Tribune Bulletin Côte d'Azur soutient l'association “les Amis Des Enfants” dans son combat pour sauver les enfants orphelins du Darfour

Là-bas, un seul euro permet de nourrir un enfant pendant une semaine.

Avec nous, soutenez les bénévoles qui oeuvrent sur place !

M. Mme Melle ....

Adresse ....

s'associe à l'action d'A.D.E. et fait un don de :

.... €

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de A.D.E. et de le faire parvenir à :

Tribune Bulletin Côte d'Azur - “Opération Darfour”

15 rue Alexandre Mari 06300 Nice

TOUTES LES SOMMES RECOLTEES SONT INTEGRALEMENT REVERSEES AU BENEFICE DES ENFANTS DU DARFOUR

Petites annonces

JURIDIQUE COMPTABLE

➔ DEMANDES

Secrétaire administrative, sténodactylo peut vous aider. Tél : 06.32.40.27.84 (419/4)

Recherche poste sur Nice de secrétaire juridique, contrat de professionnalisation, 1er cycle de Notariat + bureautique, motivée et grande capacité de travail. Tél : 08.70.30.17.78 - 06.15.87.33.35 (419/4)

Secrétaire juridique, 17 ans d'expérience, cherche mploi à temps plein sur Nice en Cdi. Ecrire au journal sous **réf F1 (419/4)**

Juriste expérimenté et autonome (senior), cherche tout mode de collaboration pour préparation de dossiers contentieux (assignations, conclusions) en droit de la copropriété, droit social, droit commercial, ou rédaction d'actes. Tél : 06.50.24.63.64 (419/4)

Secrétaire 25 ans d'expérience dans cabinet d'avocat recherche un poste à mi-temps ou à plein temps. 06.62.21.04.99. (418/4)

Secrétaire ou assistante commerciale recherche poste essentiellement sur Antibes ou alentours. 25 ans d'expérience en secrétariat, polyvalente. Tél : 03.20.02.02.71 (417/4)

Secrétaire juridique avec expérience cabinets d'avocats recherche Cdi temps complet. Sérieuse, motivée, bonne orthographe, frappe rapide. Tél : 06.16.97.34.58 (416/4)

Secrétaire 6 ans d'expérience, dont 2 chez Avocats, word, internet, anglais, cherche Cdd, Cdi. Disponible immédiatement. Tél : 06.27.34.32.16 (416/4)

Comptable (homme 37 ans) : BTS comptabilité et DU finance comptabilité (Bac+3), expérience de 11 ans en entreprises et cabinets comptables. Compétences en comptabilité générale, fiscal, révision, contrôle de gestion...). Autonome dans le travail, recherhce emploi à responsabilité en Cdi temps plein en entreprise sur Nice et environs. Tél : 06.83.29.20.57 (laisser message). (414/4)

Secrétaire-assistante d'avocats, 19 ans d'expérience en cabinet d'avocats, responsable qualité Norme Iso, cherche poste à responsabilités à temps plein sur Nice - libre sous préavis. Tél : 06.27.66.72.28 (414/4)

La quarantaine, dans la profession depuis 1989, diplômé Enadep, autonome, rigoureuse, ordonnée et pragmatique, recherche poste 3/4 temps au sein d'un cabinet équipé logiciel (Ciceron ou équivalent), salaire heure net 11 euros. Merci de laisser message pour Cv au 06.66.23.51.51 (414/4)

➔ OFFRES

Important cabinet d'avocats, situé au centre de Nice, cherche avocat ou collaborateur (salarié) pour département rédaction d'actes Droit des Sociétés / Droit commercial - Salaire motivant évolutif - faire offre. Ecrire au journal sous **réf. F3 (419/4)**

Secteur Villeneuve-Loubet recherche un ou une comptable. Qualités requises et demandées : expérience en cabinet comptable, autonomie, rigueur, proximité du lieu de travail. Ecrire au journal sous **réf F2 (419/4)**

Urgent - Cagnes-sur-Mer, Cabinet d'avocat droit des affaires, droit pénal des affaires, droit fiscal recherche avocat collaborateur. Envoyez Cv et lettre de motivation par email: pluciani@lexperfecta.com ou par fax au 04.93.73.51.10 (418/4)

Urgent - Cannes Cabinet d'Avocat recherche secrétaire principale expérimentée, méthodique, poste à plein temps à pourvoir tout de suite - Tél : 04.92.99.60.10. Envoyez Cv à : cabinet.eglierichters@wanadoo.fr (418/4)

Urgent - Cabinet d'Avocats Cannes, cherche collaborateur avec min. 2 ans d'expérience 04.93.06.09.17 (418/4)

Espaces Conseils, recherche H/F secrétaire comptable Villeneuve-Loubet, véhicule, rigueur, organisation, disponibilité, venant d'un cabinet comptable. Faxer Cv au 04.93.143.841 (418/4)

Maître Georges-André Pellier, mandataire judiciaire à Nice, recherche juriste à temps complet pour stage ou contrat à durée déterminée de cinq mois, de mars à juillet 2008, en remplacement d'une collaboratrice en congé maternité. Merci d'adresser votre Cv par fax au 04.92.47.28.49 ou au 32 rue de l'Hôtel des Postes 06000 Nice. (418/4)

Avocats cherchent secrétaire mi-temps après-midi. Tél : 04.93.62.03.16 (417/4)

Cabinet d'avocats Lestrade-Capia recherche collaborateur à plein temps. Poste à pourvoir immédiatement. Rémunération en fonction de l'expérience. Adresser candidature par fax au 04.97.03.20.01 (417/4)

Urgent - Société d'Avocats au Barreau de Grasse - Cabinet situé à Mougins - Cherche secrétaire si possible expérimenté(e) pour Cdi temps complet. Tél 06.12.71.43.33 (416/4)

Cabinet d'avocat Monaco recherche une secrétaire 1 an d'expérience minimum en Cabinet d'Avocat, bon niveau d'anglais, italien apprécié, maîtrise impérative de l'outil informatique. Envoyer Cv avec prétentions et disponibilité au journal sous réf JA 1 (416/4)

Avocate centre Cannes cherche secrétaire à mi-temps (après-midi). Bonne orthographe, pratique Word, ayant déjà travaillé dans le domaine juridique. Faxer Cv au 04.93.68.56.91 (416/4)

Société de Consultants juridiques cherche secrétaire juridique (word, dictaphone, frappe rapide, autonome à mi-temps ou plus (modulable). Monaco - Urgent : remplacement maternité de décembre 2006 à fin septembre 2007. Envoyez Cv Monaco fax : (00377) 93.50.04.05 (416/4)

Cabinet d'avocat à Monaco recherche juriste (H/F) bilingue anglais (actes de procédure et droit des affaires) minimum deux ans d'expérience en Cabinet. Envoyer Cv avec photo, prétentions et disponibilités au journal qui transmettra. **Réf D 2 (414/4)**

Européenne de Conseil, cabinet d'expertise comptable, recrute assistant(e) juridique pour son bureau de Sophia-Antipolis, mi-temps ou plein temps. Envoyer Cv + lettre de motivation + prétentions par courrier à Edec - Bp 142 - 06903 Sophia Antipolis ou par mail à : edec@edecexpert.com (414/4)

Société immobilière cherche juriste en entreprise, expériences en droit des affaires, droit des sociétés, maîtrise de la bureautique, bonnes connaissances en anglais. Adressez votre Cv et lettre de motivation à l'adresse : recruitment@provencalinvestments.com (413/4)

Urgent. Cabinet Avocat Cannes cherche collaboration volante pour dossiers et audiences. tél : 06.19.81.52.59 ou 04.93.38.66.07 (413/4)

Cabinet d'avocat sur Nice recherche Avocat collaborateur 2-3 ans de barre. Envoyez Cv par fax au 04.93.13.08.51 (413/4)

Maître Pierre-Alain Ravot, avocat au Barreau de Grasse, 9 rue Masséna à 06110 Le Cannet, cherche collaborateur ou collaboratrice avocat pour début janvier 2008 (activité bancaire - immobilier - assurances). Merci de téléphoner au 04.92.99.12.60 (413/4)

Antibes, cabinet d'avocats droit des sociétés, fiscalité, judiciaire, recherche un(e) secrétaire expérimenté(e). Connaissance des formalités (sociétés et fonds de commerce) souhaitée. Cv et prétentions au **journal sous réf D 1 (412/4)**

Cabinet d'avocat situé Nice Ouest recherche, secrétaire (ou assistante) expérimentée, rigoureuse, méthodique, bonne orthographe et bonne culture générale. Temps complet en Cdi. Connaissance du droit des sociétés et des formalités appréciés. Adresser lettre de motivation et Cv par email : a.gohaud@wanadoo.fr. Salaire de départ 1.500 euros bruts + 13ème mois. (412/4)

Groupe Ags Consultant - cabinet d'expertise comptable, centre ville de Nice recrute collaborateur H/F, expérience cabinet exigée - Niveau Bac+2 minimum exigé, envoyer Cv + Lm à : Groupe Ags Consultant 34 rue Auguste Gal 06300 Nice, ou par e-mail : ags@agsconsultant.com (411/4)

Cabinet d'avocats à Monaco recherche juriste généraliste (H.F) Cdi temps complet. Envoyer Cv avec photo et lettre de motivation au journal sous réf **N 4 (411/4)**

Scp Franck-Berliner-Dutertre recherche avocat collaborateur / collaboratrice expérimenté (e) à temps plein. S'adresser à Me Berliner 04.93.13.44.01 ou 04.93.13.14.52 (411/4)

Cabinet d'avocats en droit des affaires installé à Nice recherche avocat ou juriste en entreprise (3ème cycle Djce) ayant au moins cinq ans d'expérience en droit des affaires, droit et fiscalité des sociétés, rédaction de contrats commerciaux et maîtrisant la bureautique. Ce collaborateur(trice) confirmé est très impliqué dans son travail et possède un niveau d'autonomie élevé, une bonne connaissance des entreprises et un goût pour le contact clientèle. Merci d'adresser votre Cv et photo par email : axiscommunication@wanadoo.fr (410/4)

Avocat à Nice, ancien conseil juridique, cherche secrétaire. Envoyez Cv avec photo au 04.92.29.71.09 (410/4)

Cabinet d'avocats à Sophia Antipolis cherche assistant(e) juridique pour rédaction d'actes et gestion de formalités en droit des affaires et droit des sociétés. Adresser Cv et lettre de motivation + prétentions à recrute@alphalegal.fr. (409/4)

Cabinet d'avocats en droit des affaires installé à Nice, recherche avocat ou juriste en entreprise (3ème cycle Djce) ayant au moins cinq ans d'expérience en droit des affaires, droit et fiscalité des sociétés, rédaction de contrats commerciaux et maitrisant la bureautique. Ce collaborateur(trice) confirmé très impliqué dans son travail et possède un niveau d'autonomie élevé, une bonne connaissance des entreprises et un goût pour le contact clientèle. Merci d'adresser votre Cv et photo par mail: axiscommunication@wanadoo.fr (409/4)

Etude de commissaires-priseurs recherche comptable à temps complet à compter du mois de décembre. Envoyer Cv à : Blaise - BP 1748 - 06016 Nice Cedex 1. (409/4)

Cabinet d'expertise comptable, centre ville de Nice recrute collaborateur H/F, expérience cabinet exigée, niveau N3 - N4. Envoyez Cv + LM à : Delpuget@agsconsultant.com (408/4)

Cabinet d'avocats Nice recherche avocat collaborateur dynamique et volontaire. Ecrire au journal sous réf N 2 (407/4)

Cabinet d'avocats sur Nice recherche secrétaire-dactylo sérieuse et ordonnée sachant travailler sur dictaphone, bonne orthographe, disponible immédiatement pour un poste à temps plein. Cdi. Tél : 04.93.13.16.33 Fax : 04.93.13.16.39 (404/4)

➔ COLLABORATION CESSIONS

Jeune titulaire du Capa, Dea droit privé, matières dominantes : procédures collectives, droit civil, cherche contrat de collaboration, barreau de Nice ou Grasse. Tél. 06.16.42.15.18 aurorepinelli@voila.fr (409/4)

➔ BUREAUX - LOCAUX

Bureau à louer bas Cimiez Nice - possibilité Fax commun. 400 euros/mois. Tél : 04.93.87.30.41 (419/4)

Avocat loue centre-ville Nice bureau 17 m2, climatisé, secrétariat et salle d'attente communs. 06.87.61.07.40 (417/4)

Sortie A8 Antibes, proche du futur Tribunal, loue bureaux rotonde 223 m2, grand hall d'entrée + 8 bureaux, parkings, terrasse, idéal profession libérale. 144 euros Ht et Hc le m2/an. Tél : 04.93.74.26.03 - 06.09.14.23.48 (416/4)

Loue beau bureau de 22 m2 centre Nice proche Palais à compter du 1er février 2008, belles parties communes, service ménage, 620 euros par mois ttc. Tél : 04.93.16.25.27 (412/4)

EMPLOI

➔ DEMANDES

Femme, sérieuse, 42 ans, expérience cabinet d'expertise en qualité de secrétaire comptable, cherche poste gestionnaire de paie, suite formation, Nice et environs. Port. 06.62.74.45.97, florence-palma@orange.fr (418/4)

IMMOBILIER

Nice-Ouest Lanterne 3 pièces dernier étage 71 m2 traversant, terrasse circulaire 88 m2 parfait état, garage. 315.000€. Cabinet Clemenssimmo 04.93.82.33.32 - www.clemenssimmo.com - Membre Sia / Fnaim/ Allianceimmo 06 (417/2)

Antibes 75 m2 Bd Foch angle Gazan, pré-équipé, chauf. inclus 1.050€ cc honos 15% ht/loyer annuel Sarl Saasi 04.93.34.12.34 (417/4)

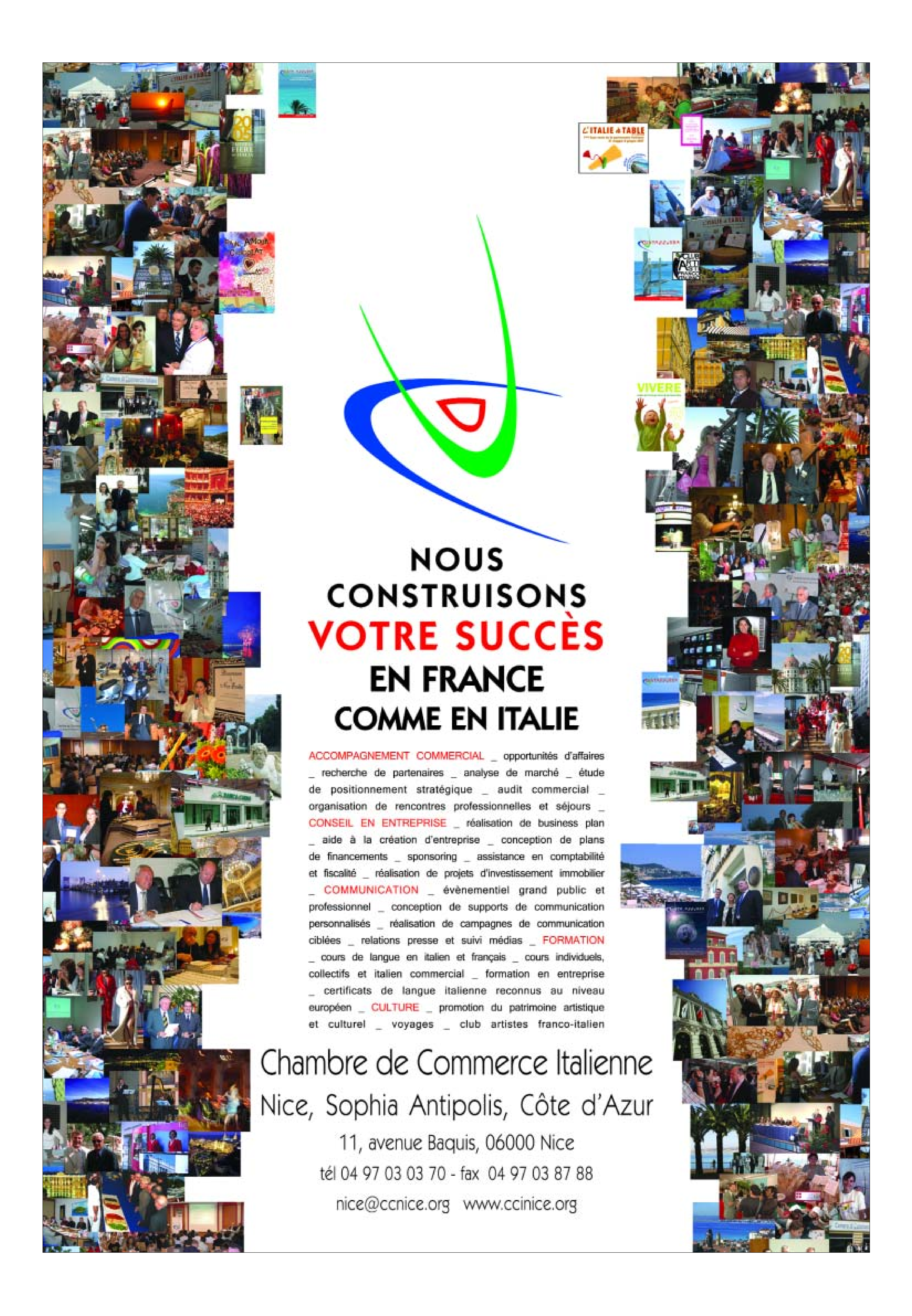
Antibes 105 m2 Bd Foch angle Gazan, 4 pièces, garage, chauf. inclus 1.295€ honos 15% ht/loyer annuel Sarl Saasi 04.93.34.12.34 (417/4)

Loue à la journée : salle de réunion 25 personnes, rez-de-chaussée - centre d'affaires Mozart 2 bis avenue Durante - Nice P Mozart. 04.93.16.57.27 (417/4)

Tribune Bulletin côte d'azur

Edité par "Sud Est Presse", SAS au capital de 50.000 € RCS NICE B 421 305 525 - **NICE** 15 rue Alexandre Mari Tél. 04.92.17.55.00. Fax 04.92.17.55.05 - www.tribuca.fr - **CANNES** 13 bd Carnot Tél. 04.93.39.38.88. Fax. 04.93.38.75.08. **ANTIBES** 32 av. Robert Soleau Tél. 04.93.34.00.50. - Fax 04.93.34.00.51 - **Représentant légal, associé, directeur de la publication** : Philippe LEON - **Responsable de la rédaction** : Jacques Bruyas - **Rédaction :** I. Auzias, J. Baeta, A. Bonnel, M. Bovas, C. Jarniat, L. Tibéri - **Imprimeries :** S.E.P.I.P.C.A. 21 bd François Suarez La Trinité / Panorama Offset 149 ch de Gibbes Marseille - Diffusion contrôlée par Diffusion Contrôle (O.J.D) **Abonnements :** tél. 04.92.17.55.06 : 1 AN (51 n°) : 32 € - 2 ANS : 60 €- **Publicité commerciale :** Magali Saury-Caillette - Ce numéro comporte 2 cahiers ne pouvant être vendus séparément - Dépôt légal à parution. N° Commission Paritaire : 0509 I 80651




NOUS
CONSTRUISONS
VOTRE SUCCÈS
EN FRANCE
COMME EN ITALIE
ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL _ opportunités d'affaires _ recherche de partenaires _ analyse de marché _ étude de positionnement stratégique _ audit commercial _ organisation de rencontres professionnelles et séjours _ CONSEIL EN ENTREPRISE _ réalisation de business plan _ aide à la création d'entreprise _ conception de plans de financements _ sponsoring _ assistance en comptabilité et fiscalité _ réalisation de projets d'investissement immobilier _ COMMUNICATION _ évènementiel grand public et professionnel _ conception de supports de communication personnalisés _ réalisation de campagnes de communication ciblées _ relations presse et suivi médias _ FORMATION _ cours de langue en italien et français _ cours individuels, collectifs et italien commercial _ formation en entreprise _ certificats de langue italienne reconnus au niveau européen _ CULTURE _ promotion du patrimoine artistique et culturel _ voyages _ club artistes franco-italien
Chambre de Commerce Italienne
Nice, Sophia Antipolis, Côte d'Azur
11, avenue Baquis, 06000 Nice
tél 04 97 03 03 70 - fax 04 97 03 87 88
nice@ccnice.org www.ccinice.org
L'ITALIE à TABLE
VIVERE